

EDUCATION NATIONALE

Garantir le bon déroulement des examens nationaux (syndicats autonomes)

P. 4

ALGÉRIE-TOGO

M. Boukadoum s'entretient avec son homologue togolais sur les développements de la situation dans la région

P. 24

PÉTROLE

Le Brent frôle les 71 dollars à Londres

P. 24

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES AÉRIENNES

Arrivée à Alger du premier vol avec 299 passagers à bord

299 passagers algériens sont arrivés mardi à Alger en provenance de la France après une longue absence imposée par la fermeture des frontières aériennes, le 19 mars 2020, suite à la pandémie du Covid-19. Les voyageurs, transportés de l'aéroport d'Orly (Paris) vers l'aéroport Houari Boumediène à bord d'un Airbus A 330-200, auront à passer un test PCR, avant d'être orientés vers un confinement de 5 jours dans des hôtels choisis par le ministère du Tourisme, a expliqué le porte parole d'Air Algérie Amine Andaloussi.

P. 24

DKnews-APS



LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Construire l'Algérie nouvelle passe par une large participation aux législatives

P. 3

EDUCATION NATIONALE

Les encadreurs des examens nationaux tenus au respect du protocole sanitaire dans les centres d'examen (ministre)

P. 10

THON ROUGE

Des prix "relativement" abordables en dépit d'une grande abondance

P. 6

SANTÉ

L'OTITE DE BÉBÉ

Comment la reconnaître ?

P. 12-13

FOOTBALL

MATCH AMICAL
ALGÉRIE - MAURITANIE

Les "Verts" pour rester dans la bonne dynamique

P. 21



MÉDIAS

Décès du journaliste-écrivain Zoubir Souissi

P. 16

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX

Interventions chirurgicales pour des pathologies neurologiques à Tamanrasset

P. 2

EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE Plus de 62.000 policiers mobilisés



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mobilisé plus de 62.000 policiers à travers le territoire national pour sécuriser le déroulement de l'examen de fin de cycle primaire prévu mercredi, a indiqué mardi un communiqué des services de la Sûreté nationale.

"La Direction générale de la Sûreté nationale a tracé un plan sécuritaire préventif pour accompagner le déroulement de l'examen de fin de cycle primaire 2020-2021, prévu mercredi 2 juin 2021, en mobilisant 62.400 policiers à travers le territoire national", a précisé le communiqué.

Ce plan prévoit "la sécurisation des différents centres d'examen et leurs périmètres et l'escorte des sujets d'examen et des feuilles de réponses, en coordination avec les services de l'Éducation nationale".

La même source a, par ailleurs, fait état de la mise en place de tous les mécanismes de prévention pour faciliter la circulation à proximité des centres d'examen à travers des points de contrôle fixes et mobiles et l'intensification des patrouilles.

MILA Vers le renforcement de l'AEP dans 8 communes



Un appel d'offres national, a été lancé pour la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable (AEP) de six (06) communes de la wilaya de Mila et deux (02) communes de Jijel, à partir du barrage de Tabellout, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Ressources en Eau.

"Dans le cadre de l'amélioration du service public de l'eau, un appel d'offres national, a été lancé pour la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable (AEP) de six (06) communes de la wilaya de Mila (AssaddaneHaddada, Zareza, Aydi Barbes, Ain Beïda Ahriche, Bousellah et Bouhjatem) et deux (02) communes de Jijel (Djimla et Bouderia) à partir du barrage de Tabellout", précise le communiqué.

La consistance des travaux concerne la réalisation d'une station de traitement de capacité de 53.000m³/j, de 03 stations de pompage de capacité de 54.000m³/j, d'une adduction de 27 km et de cinq réservoirs de capacité de stockage de 38.000 m³, ajoute le communiqué précisant que le transfert dispose d'un système de télégestion.

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-LIBYEN M. Rezig préside une réunion d'évaluation



Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a présidé mardi au siège de son département une réunion d'évaluation avec le comité d'organisation du forum économique algéro-libyen et de la foire des produits algériens destinés au marché libyen, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Ont été passés en revue, lors de cette réunion, les aspects organisationnels de cette manifestation économique, ainsi que les mesures à prendre dans le futur pour mener à bien les points convenus avec le partenaire libyen dans le secteur du commerce.

FONCIER AGRICOLE Plus de 1.000 agriculteurs à régulariser à Ouargla et Touggourt (DSA)



Pas moins de 1.061 agriculteurs dans les wilayas d'Ouargla et de Touggourt devront bénéficier d'une régularisation de leur situation en matière de foncier, en vertu de la loi sur la propriété foncière agricole, a-t-on appris mardi auprès de la direction des services agricoles (DSA) d'Ouargla. Cette opération consiste en l'établissement des documents administratifs, titre de propriété, dans le cadre des procédures de la loi sur l'accession à la propriété foncière agricole, aux agriculteurs ayant fait effectué véritablement des activités d'exploitation agricole des terres leur ayant été attribuées, a affirmé le DSA, Saâd Houari. Selon le même responsable, l'opération d'assainissement du foncier agricole, qui se poursuit dans les deux wilayas, a permis l'annulation de 334 titres de concession agricole couvrant plus de 54.000 ha, et de 425 titres de présélection totalisant 109.000 ha.

LUTTE CONTRE LA DROGUE Saisie de 13 kg de cannabis et arrestation de deux personnes à l'Est du pays

Le service régional de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes de la région Est du pays, implanté à Annaba, a procédé à la saisie de 13 kg de cannabis et à l'arrestation de deux (2) personnes, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le même service a saisi, dans le cadre de cette opération, deux (2) véhicules utilisés dans le transport de la drogue et quatre (4) téléphones portables, a précisé la même source.

Les personnes arrêtées, âgées de 50 ans et 60 ans, seront présentées demain, mercredi devant le procureur de la République territorialement compétent, a-t-on ajouté.

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX Interventions chirurgicales pour des pathologies neurologiques à Tamanrasset



Pas moins de six (6) interventions complexes en neurologie ont été effectuées à des patients atteints de maladies neurologiques, dans le cadre du programme de jumelage entre les établissements publics hospitaliers "EPH-Mesbah Baghdadi" (Tamanrasset) et "EPH-Salim Zemirli" d'El-Harrach (Alger), a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Seconde du genre depuis le début de cette année, cette initiative, supervisée par un neurochirurgien de l'EPH d'El-Harrach, vise à épargner aux malades et leurs accompagnateurs dans cette région de l'extrême Sud du pays le déplacement vers Alger pour ce type de soins spécialisés.

Elle constitue également une opportunité pour le corps médical et paramédical local d'approfondir leurs connaissances et d'échanger les expériences dans le domaine médical, a indiqué à l'APS le directeur de l'EPH de Tamanrasset, Abdelkader Bika.

Cette action médicale a été largement saluée par les proches des malades, estimant qu'elle permet le rapprochement des prestations médicales spécialisées des malades établis dans les régions enclavées, notamment du Sud du pays.

DOUANES Plus de 385.000 articles saisis en 2020

La Direction générale des Douanes a enregistré 385.714 articles saisis durant l'année 2020, a indiqué mercredi à Alger le sous-directeur de la lutte contre la fraude à la Direction générale des Douanes (DGD), Rezki Hennad.

Par produits saisis durant l'année écoulée, les cosmétiques représentent la majorité des articles avec 313.653 articles (81,32 %), suivis des articles de sport avec 54.754 articles (14,19 %) puis les vêtements (2,15 %), les accessoires téléphoniques (2,14 %) et les appareils de chauffage (0,19 %).

Concernant la provenance, la Chine représente 98,43 % des produits saisis, alors que la Turquie représente 1,56 %, a précisé le représentant de la DGD.



LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Construire l'Algérie nouvelle passe nécessairement par une large participation aux législatives

Construire l'Algérie nouvelle avec des institutions fortes et crédibles passe nécessairement par une large participation des citoyens aux élections législatives du 12 juin, ont indiqué les leaders de partis politiques mardi, au 13ème jour de la campagne électorale, affirmant que l'abstention "n'est pas constructive et n'apportera rien de positif".

Le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam, a appelé depuis El Tarf les citoyens à voter "massivement" aux législatives du 12 juin afin de "renforcer les institutions de l'Etat et la cohésion du peuple".

Ce faisant, a-t-il affirmé, l'Algérie réalisera un double objectif : élire une Assemblée populaire nationale (APN) forte et crédible et mettre en échec toute tentative d'affaiblir et déstabiliser le pays et porter atteinte à ses institutions".

"Si nous voulons le changement et entrer dans l'ère de l'Algérie nouvelle, il est de notre devoir de nous rendre aux urnes, le boycott n'étant pas une solution, car il ne donnera aucun résultat", a fait valoir de son côté le président de l'instance de gestion du parti Talaïa El Hourriyet, Réda Benouenane.

Il a expliqué au cours d'un meeting à Blida que son parti a décidé de prendre part aux élections après avoir perçu une "volonté politique chez le président de la République de faire en sorte que les élections soient transparentes et intègres et que le peuple élisent librement ses représentants". Lors d'un rassemblement à Médéa, le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a indiqué que "le peuple algérien aspire à un changement profond et radical, aussi bien dans la pratique politique



que la gestion des affaires de la communauté nationale".

Le prochain scrutin est "l'ultime opportunité qui s'offre au pays pour amorcer le changement et bâtir un Etat fort, doté d'institutions légitimes, traduisant réellement la volonté populaire et au service exclusif de la nation", a ajouté M. Touati.

Le président du Mouvement Ennahda, Yazid Benaïcha, en campagne à Djouab (Médéa), a déclaré que les législatives du 12 juin constituent un "test" pour les autorités

qui se sont engagées à "garantir la crédibilité et la transparence" du scrutin. M. Benaïcha a affirmé que cette opportunité (vote) doit être saisie pour "l'instauration de pratiques démocratiques où le dernier mot revient aux urnes". En déplacement à Khenchela, le président du Mouvement El Islah, Filali Ghouini, a considéré, lui aussi, que le scrutin du 12 juin constitue "un événement majeur et une étape cruciale dans l'histoire de l'édification de l'Algérie nouvelle".

"C'est un grand pas sur le che-

min du changement revendiqué par le Hirak populaire", à travers une APN "représentative", composée de compétences qui sauront "consolider la stabilité du pays et les institutions de l'Etat", a-t-il assuré.

Le président du Front de la justice et du développement (FJD), Abdallah Djaballah, a mis en garde à N'gaous, dans la wilaya de Batna, contre "les conséquences du boycott des élections législatives du 12 juin". "Le boycott constitue un acte négatif qui ne sert ni le peuple

ni le changement escompté", a-t-il dit, exhortant les Algériens à accomplir leur devoir de vote, "surveiller leurs voix" et "choisir les candidats qui tiennent leurs engagements".

Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a également appelé à une participation massive aux législatives, notant que ce rendez-vous vise à consolider "les fondements de l'Algérie nouvelle" et parachever "la dynamique enclenchée par le Hirak".

"Le Parlement peut être assimilé à une locomotive dont la force de traction est déterminante du fait qu'il constitue le précurseur de projets socio-économiques dont les retombées ne pourront qu'être positifs sur le citoyen", a observé M. Belaïd. Saisissant l'opportunité de la journée mondiale de l'enfance, la présidente du parti Tajamoue Amel El Jazair (TAJ) Fatima-Zohra Zerouati a affirmé à Annaba que "la société a besoin d'une politique qui place l'enfant au centre de ses préoccupations et assure une protection renforcée à la future génération".

"La protection de la pensée de nos enfants est une responsabilité et un défi majeurs", a soutenu Mme Zerouati, affirmant que le programme de sa formation politique "place l'enfant parmi ses priorités".

Une place "formelle" pour la culture dans les programmes des candidats

La plupart des partis politiques et listes indépendantes en lice pour les élections législatives du 12 juin réservent une place "formelle" à la culture, très peu évoquée dans les tablettes des postulants à la représentation nationale qui s'engagent à conforter leur place dans la société sans proposer de véritables projets culturels. Déclinée en plusieurs points, la culture occupe une place dans le programme du mouvement Ennahda qui prône l'action culturelle comme un "reflet" naturel de l'identité et de l'appartenance d'une nation.

Le parti promet d'encourager toute forme d'expression artistique et la créativité sans pour autant nuire aux valeurs culturelles et culturelles de la société algérienne. Autre initiative du parti, le soutien aux créateurs et aux artistes pour contribuer à la redynamisation de la vie culturelle et renforcer le rôle des établissements culturels et espaces de création artistique, notant

que la créativité est un "ambassadeur" qui représente une image "décente" de l'Algérie à l'étranger. Relevant l'importance de la diversité et la richesse culturelle de l'Algérie, ce parti prévoit de faire de la culture un levier pour promouvoir le tourisme et le développement durable, sans atteinte aux valeurs et aux croyances des Algériens. Loin d'être une "priorité" pour l'Alliance nationale républicaine (ANR), la culture figure dans le programme du parti dans un point qui prévoit d'encourager la production culturelle notamment dans les domaines du livre, du cinéma et du théâtre en plus de la lecture que cette formation souhaite promouvoir à travers toute l'Algérie.

Le Rassemblement national démocratique (RND) propose l'élaboration d'une (nouvelle) loi pour renforcer la protection du patrimoine culturel et historique, en plus de la création de centres cul-

turels au niveau des représentations consulaires algériennes à travers le monde. Très peu évoqué dans le programme de "Tadjamoua amel El Djazair" (TAJ), le sujet de la culture se résume à la prise en charge de l'artiste et la promotion de l'investissement privé dans les arts et la culture.

Du côté des candidats indépendants, la liste "Laâlam" d'Alger affirme son objectif de "contribuer" au développement de la Casbah et de renforcer son statut de patrimoine immatériel mondial. Il est aussi question pour cette jeune liste d'"inciter" les entrepreneurs à investir dans le domaine des arts et de la culture, en assurant l'accompagnement des initiatives des jeunes artistes. Autre mesure proposée par cette liste, élargir le réseau des salles de spectacle (cinéma et théâtre) ainsi que les musées et encourager la lecture notamment dans le milieu scolaire. Pour sa part, la liste "Jeunesse libre" de

Tlemcen prône le développement de la production culturelle et artistique notamment dans le théâtre et le cinéma, pour contribuer à la relance économique.

Absence de véritables projets culturels

Si les candidats aux législatives du 12 mai ont inscrit la culture dans leurs tablettes, ils ne proposent, cependant, aucun projet culturel clairement défini. Aucun des candidats ne défend l'augmentation du budget alloué à la culture ou encore des mesures "concrètes" pour la sauvegarde du patrimoine, notamment les monuments historiques classés. La promotion de la culture dans les médias et l'accès à l'éducation artistique des enfants démunis sont, entre autres, points ignorés par la majorité des postulants à la représentation nationale. L'universitaire Habiba Al Alaoui, spécialiste des questions cultu-

relles, soutient que les candidats aux élections "ressassent" des propositions "superficielles", présentées comme des solutions pour la relance du secteur de la culture. Pour elle, les candidats s'intéressent peu à la chose culturelle, considérant que ce volet, souvent ignoré dans les programmes électoraux, n'attire pas les électeurs.

Membre fondateur d'une association culturelle, El Alaoui estime que les (futurs) "députés devront aussi faire entendre la voix de la société civile et des acteurs culturels" en œuvrant à préserver la liberté de création et lutter contre toute forme d'"ordre moral", entravant la création artistique.

Pas moins de 1483 listes sont en lice pour les Législatives du 12 juin prochain, dont 646 listes de partis politiques et 837 présentées par des candidats indépendants. Lancée le 20 mai dernier, la campagne électorale pour le scrutin législatif prendra fin le 8 juin à minuit.

Une course contre la montre pour convaincre les électeurs (presse régionale)

Les journaux publiés dans l'Est du pays ont relevé dans leur livraison de mercredi, qu'une course contre la montre pour convaincre les électeurs est engagée par les responsables des partis politiques et les candidats des listes indépendantes en lice pour les législatives du 12 juin prochain, au fur et à mesure que la campagne électorale avance. Le quotidien public "An-nasr", d'expression arabe édité à Constantine a consacré les pages 4 et 5 à la campagne électorale rapportant des comptes rendus de meetings de plusieurs partis politiques animés hier (mardi), à travers les wilayas de l'Est du pays. Ainsi, le journal a relayé le rassemblement populaire animé par le président du mouvement El Islah, Filali Ghouini

à Khenchela, où le responsable politique a déclaré que les législatives du 12 juin constituent "un événement majeur" et une étape "cruciale" dans l'histoire de l'édification de la nouvelle Algérie.

La publication a également répercuté les déclarations du président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam, lors du rassemblement de son parti à El Tarf, dans lequel il a mis en garde contre ceux qu'il a qualifiés "d'infiltrés du Hirak". An-nasr a aussi mis en avant la déclaration du président du Front de la justice et du développement (FJD), Abdallah Djaballah, qui a affirmé depuis Batna que "le changement ne peut s'opérer qu'à travers une participation forte et efficace aux élections".

Le quotidien "Ayn El Djazair", d'expression arabe édité à Constantine, a consacré, de son côté, deux pages pour relayer l'essentiel des déclarations de certains animateurs de la campagne électorale, titrant au sujet du compte rendu du meeting du président du FJD, "Abdallah Djaballah : le boycott, un acte négatif qui ne sert pas le peuple".

La publication a également évoqué le meeting de la présidente du parti Tajamoue Amel El Jazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, à Annaba, titrant "Zerouati appelle à assurer une protection renforcée à la future génération" et celui de Talaïa El Hourriyet qui appelle à "une participation forte".

De son côté, d'expression française "L'Est

Républicain", édité à Annaba a relayé en page 5, la déclaration du secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abou El-Fadl Baâdjji, affirmant, lors d'un meeting depuis Souk Ahras, que sa formation politique est en train d'élaborer "un nouveau projet de société".

"Le Quotidien de Constantine" a répercuté en page 3, des passages du discours de la présidente du parti Tajamoue Amel El Jazair (TAJ) Fatima-Zohra Zerouati, lors d'un meeting animé à Annaba, dans lequel elle a appelé que "la société a besoin d'une politique qui mette l'enfant au centre de ses préoccupations et assure une protection renforcée aux futures générations".

EDUCATION NATIONALE

Garantir le bon déroulement des examens nationaux (syndicats autonomes)

Neuf (9) syndicats autonomes du secteur de l'Éducation nationale ont appelé à l'impératif de garantir le bon déroulement des examens nationaux et d'assurer leur réussite, et ce à l'occasion du début des examens de fin du cycle primaire, en reconnaissance aux efforts des élèves, indique mercredi un communiqué de ce collectif syndical.

"Il a été décidé de ne pas nuire au bon déroulement des examens nationaux (examen de fin de cycle primaire, BEM et BAC), et de garantir leur succès, en reconnaissance aux efforts des élèves, au vu d'une année scolaire difficile et exceptionnelle", précise le communiqué publié à l'issue d'une réunion qui s'est étalée sur deux jours tenue au siège de l'Union nationale des travailleurs de l'Éducation et de la Formation (UNPEF).

Il s'agit d'une réunion de

l'UNPEF, de l'Organisation algérienne des professeurs de l'Éducation, du Conseil national autonome des Censeurs des Lycées (CNACEL), du Conseil d'enseignants des Lycées d'Algérie (CLA), du Syndicat algérien des Travailleurs de l'Éducation (SATE), du Syndicat national autonome des fonctionnaires de l'Intendance de l'Éducation (SNAFIE), du Syndicat national autonome des Conseillers de l'Éducation (SNACE), du Syndicat autonome des travailleurs de

l'Éducation et de la Formation (SATEF) et du Syndicat national des Superviseurs et d'adjoints de l'Éducation (SNSAE).

Le collectif syndical a appelé, en outre, à la promulgation d'une loi "criminalisant toute agression contre les personnels et les fonctionnaires du secteur de l'Éducation", suite à celle enregistrée récemment contre 9 enseignantes à Bordj Badji Mokhtar.

Concernant les séances de travail bilatérales rassemblant les responsables de l'Éducation

et des représentants des organisations syndicales agréées, tenues du 17 mai à la fin mai dernier", en exécution des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et consacrées à l'examen des dispositifs et mécanismes de révision des statuts du secteur et à la prise en charge du volet socioprofessionnel des travailleurs du secteur, le collectif syndical a déploré "l'exclusion" de deux organisations (le SNAFIE et le CNACEL) du dialogue.

MICRO-ENTREPRISES

Commission nationale consultative avec ses commissions de wilayas

Le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises a annoncé la promulgation de deux arrêtés ministériels portant création de la Commission nationale consultative des micro-entreprises et des commissions de wilayas y relevant.

Dans un communiqué posté sur sa page Facebook, le ministère délégué a précisé qu'il s'agit de l'arrêté ministériel N 05 portant création de la Commission nationale consultative des micro-entreprises et de l'arrêté ministériel N 06 portant création des commissions locales et relevant, promulgués mardi dernier.

Cette démarche intervient pour renforcer les cellules d'écoute et de veille que le Président de la République a ordonné de mettre en place auprès de tous les départements ministériels, a indiqué la même source, précisant que cette commission est placée sous tutelle du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises pour suivre et évaluer l'efficacité de la politique nationale d'appui et de développement des micro-entreprises.

La commission a pour principale mission de promouvoir le dialogue et la concertation entre les micro-entreprises représentées par leurs associations et leurs organisations professionnelles d'une part et les pouvoirs publics d'autre part.

Elle est chargée de formuler des recommandations sur le dialogue et la concertation entre les pouvoirs publics et

les partenaires socioéconomiques sur les questions liées à l'appui et au développement de l'entrepreneuriat, à la politique et à la stratégie de promotion et de développement des micro-entreprises.

Elle aura également pour missions l'encouragement de la création et du développement des micro entreprises outre la proposition de mécanismes à même d'améliorer leur environnement, de faciliter leur adaptation aux nouvelles technologies et d'encourager l'appui à l'innovation au sein des micro-entreprises.

La commission est chargée aussi d'émettre des recommandations ayant trait à l'amélioration de la compétitivité des micro-entreprises, au soutien de leur développement et de leur pérennité, à la collecte des informations relatives aux micro-entreprises, à leur exploitation, à leur généralisation, à l'accès des micro-entreprises aux marchés publics, à l'encouragement des micro-entreprises à s'organiser sous forme de groupements et à l'enrichissement des programmes de formation en entrepreneuriat, en vue d'accompagner la cartographie des activités.

Les recommandations ont trait également au développement du partenariat en matière de la formation avec les différents secteurs et à l'encouragement de la coopération en terme d'investissement et de partenariat en matière des micro-entreprises.

La Commission est constituée de représentants de l'administration cen-

trale du secteur des micro-entreprises, de représentants de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), de représentants de la société civile au double plan national et régional, d'autant plus que ses membres seront choisis pour leurs compétence et leur expérience en matière de développement de l'entrepreneuriat.

Par ailleurs, le communiqué indique que l'arrêté numéro 6 du 25 mai écoulé, vise à créer des sous-comités de wilaya, dans chaque wilaya, relevant de la Commission nationale consultative des micro-entreprises. Ces sous-comités seront placés sous la tutelle de l'ANADE et leur mission principale consistera en la promotion du dialogue et de la concertation dans chaque wilaya, entre les micro-entreprises représentées via leurs associations et leurs organisations professionnelles d'une part, et les Pouvoirs publics d'autre part.

Ces mesures entrent dans le cadre de l'encouragement de l'action de concertation et de l'appui de la politique de dialogue et de la coordination commune entre les différents acteurs du domaine de l'entrepreneuriat et des micro-entreprises et de la création des activités et en vue d'assurer l'échange des expertises et des expériences entre les micro-entreprises, dans le but de promouvoir et de développer un climat des affaires approprié à l'activité des micro-entreprises en Algérie.

ENVIRONNEMENT

Séminaire international sur le traitement des déchets (CNESE)

Le Conseil National Economique, Social, et Environnemental (CNESE) organise, jeudi à Alger, un séminaire international sur "le traitement des déchets : une opportunité économique, sociale et environnementale", à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, a indiqué mercredi un communiqué du conseil. Cette rencontre internationale, verra la participation des représentants des différents départements ministériels, des institutions spécialisées nationales et internationales, des institutions financières nationales et étrangères, associations professionnelles, des opérateurs socioéconomiques, des chercheurs et universitaires et des représentants de la société civile, a précisé le conseil.

Selon le CNESE, le séminaire sera animé par d'imminents professeurs et experts internationaux de Canada, de l'Espagne, de France et d'Allemagne, ainsi que par des représentants d'agences exécutives onusiennes de l'ONU (Autriche), la FAO (Rome) et le PNUD (New York), en plus d'organismes nationaux public et privé.

Durant cette rencontre, la problématique du traitement des déchets sera examinée sous les aspects: économique, social et environnemental, a relevé le conseil, précisant que l'option d'acquiescer une technologie appropriée et son utilisation massive en s'appuyant sur la mobilisation des capitaux sera, également, au menu des débats avec comme visée "l'émergence d'une économie verte et circulaire génératrice de richesse et pourvoyeuse d'emploi".

Le séminaire international, constituera, par ailleurs, une occasion pour les participants de prendre connaissance des expériences internationales et de l'état actuel du traitement des déchets en Algérie en vue d'identifier les meilleures voies, pour asseoir une véritable économie circulaire et réussir la transition vers une énergie propre, afin d'atteindre un développement durable à la une de nouveaux contextes national (politique, socioéconomique) et international. à savoir les objectifs du développement durable (ODD) de l'ONU, l'Accord de Paris et la Convention de Barcelone, qui imposent la reconsidération

de la relation avec la matière (déchet), a détaillé le communiqué du Conseil.

Le séminaire constitue aussi un espace d'échange entre les opérateurs et investisseurs autour de l'opportunité de mise en place d'un cadre adéquat pour le développement d'un marché économique lié aux déchets au niveau africain.

Il est attendu de cette rencontre, la préconisation des mesures à prendre aux plans politique, technique, réglementaire et culturel afin de protéger l'environnement, de lutter contre les changements climatiques et bénéficier du potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre en profitant du futur marché carbone, selon la même source.

Il est à rappeler que le CNESE s'est approprié la dimension environnementale à la faveur de la révision de la Constitution qui lui confère la mission d'évaluer la politique environnementale et d'émettre des recommandations visant l'amélioration des conditions socioéconomique et la préservation des actifs environnementaux.

APS

HABITAT

Lancement de la numérisation de la nouvelle ville de Sidi Abdellah

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a supervisé le lancement de la numérisation de la nouvelle ville de Sidi Abdellah (Alger) par l'Agence nationale de l'urbanisme (ANURB), à l'occasion duquel il a ordonné l'accélération de la généralisation de cette opération sur les deux autres nouvelles villes Bouinan (Blida) et Ali Mendjeli (Constantine). Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, le ministère a indiqué que M. Belaribi a présidé une réunion au cours de laquelle l'ANURB a présenté la numérisation totale de la Cité 32 Zone A4 de la nouvelle ville de Sidi Abdellah.

Ont assisté à cette réunion: le Secrétaire général du ministère, la cheffe du cabinet, le directeur général de l'ANURB, Kamel Touati, la directrice des projets à ladite Agence Ryma Oufroukh, la directrice de la numérisation des systèmes d'informations géographiques Amira Kribes, le sous-directeur des réseaux, Lyes Sahnoune et le directeur de la nouvelle ville de Sidi Abdellah.

Après l'ouverture de la réunion par M. Belaribi, M. Touati est intervenu pour mettre en avant l'importance de cette application créée par l'Agence et son fonctionnement conformément aux instructions données par le ministre durant la précédente rencontre, précise la même source.

Ensuite, Mme Oufroukh a présenté une fiche technique sur les modalités d'utilisation de ce système informatique fonctionnel via le programme "ARC GIS", à même d'effectuer une étude scientifique par un scanner tridimensionnel pour la Cité 32, Zone A4 à Sidi Abdellah.

Cette technique "sophistiquée", ajoute la même source, a permis de donner toutes les informations relatives à la cité en temps réel et avec précision, des informations qui peuvent être utilisées lors des différents travaux voire même dans les circonstances exceptionnelles.

Ce système informatique moderne offre diverses informations sur la cité comme le nombre des logements, les noms des propriétaires, la nature du programme du logement, les réseaux de raccordement au gaz, à l'électricité et à l'eau, les ascenseurs, les issues de secours et l'ensemble des plans (technique, administratif, génie civil) tant au niveau des logements que des équipements publics et les réservoirs d'eau. Ces données permettent également de faciliter et d'accélérer les travaux prévus dans la cité et de connaître l'endroit des pannes dont leur réparation. Il s'agit également de fournir aux autorités locales les informations nécessaires qui requièrent l'intervention rapide dans les cas de réalisation des travaux, restauration, changement ou incendie, ajoute la même source, soulignant que cela "s'inscrit dans le cadre de la politique de la numérisation de la nouvelle ville de Sidi Abdellah".

Le ministre de l'Habitat a ordonné "l'impératif d'accélérer l'application de ce système au niveau des deux autres nouvelles villes Bouinan et Ali Mendjeli".

Le déroulement de l'opération de la numérisation a été supervisée par l'ANURB. La mise en oeuvre de l'application est assurée par des ingénieurs algériens compétents.

BORDJ BADJI-MOKHTAR

Quadjaout donne le coup d'envoi officiel de l'examen de fin de cycle primaire

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Quadjaout, a donné, mercredi matin depuis l'école primaire "19 mars 1962" à Bordj Badji-Mokhtar, le coup d'envoi officiel de l'examen de fin de cycle primaire.

Plus de 853.000 élèves de l'ensemble du territoire national passent mercredi l'examen de fin de cycle primaire 2020-2021, qui portera sur trois épreuves dans les matières principales l'Arabe, les Mathématiques et le Français.

Selon l'Office national des examens et concours (ONEC), le nombre de candidats a atteint 853.391 candidats, dont 436.469 garçons et 416 922 filles, répartis sur 14.472 centres d'examen au niveau national. Dans la wilaya frontalière de Bordj Badji-Mokhtar, ils sont 994 candidats répartis sur 13 centres d'examen à passer cet exa-



men que supervisent 207 encadreurs. Les mesures nécessaires ont été prises pour assurer le bon déroulement de l'examen, notamment la climatisation des salles et le respect strict du protocole sanitaire de prévention contre la propagation du Covid-19. M. Quadjaout inspectera une série de structures relevant de son département et s'enquerra de la situation du secteur dans cette wilaya frontalière.

Le ministre de l'Éducation nationale donnera dans la wilaya d'Adrar voisine, le coup d'envoi de la séance de l'après-midi de cet examen de fin de cycle primaire.

TÉBESSA

Le nombre des victimes de l'intoxication alimentaire à Ouenza passe à 105 cas

Le bilan de l'intoxication alimentaire collective signalée dans la commune de Ouenza (Nord de Tébessa) s'est alourdi à 105 cas, selon un nouveau bilan révélé mardi par le directeur de wilaya de la santé et de la population (DSP), Saïd Belaid.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que les victimes ont afflué, dans la nuit de lundi à mardi, vers l'établissement public hospitalier (EPH) et l'établissement public de santé de proxi-

mité (EPSP) de Ouenza, présentant les symptômes d'une intoxication alimentaire (nausées, douleurs abdominales, vomissements et diarrhées). Il a précisé que les victimes de l'intoxication collective ont reçu les soins nécessaires et ont quitté les établissements de santé. Les résultats préliminaires de l'enquête épidémiologique engagée aussitôt par les services de la santé et de la population en collaboration avec les services de la sûreté de daïra de Ouenza

ont démontré que la majorité des victimes sont "des enfants dont l'âge ne dépasse pas les 10 ans ayant fait l'objet d'une intoxication alimentaire après avoir consommé des sandwichs impropres à la consommation", a fait savoir la même source. Les services de sécurité, de concert avec la direction du commerce, prendront les mesures réglementaires nécessaires à l'encontre des personnes à l'origine de l'incident, a-t-on ajouté.

MOSTAGANEM

Démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans le vol des câbles en cuivre

Les services de la gendarmerie nationale de Mostaganem ont réussi à mettre fin aux agissements d'une bande criminelle spécialisée dans le vol des câbles en cuivre, activant dans plusieurs wilayas, a-t-on appris mardi auprès de ce corps de sécurité. Le commandant de la compagnie de gendarmerie nationale de Sidi Ali, le commandant Djamel Sibaoui a indiqué, à l'APS, que l'opération a été enclenchée suite à un appel d'un citoyen signalant une voiture avec plusieurs personnes suspectes à bord au douar Bouakir, commune de

Hadjadj (est de Mostaganem).

Des gendarmes de la compagnie de Sidi Ali, renforcés par des membres de la deuxième section de sécurité et d'intervention (SSI) sont intervenus et ont appréhendé le premier suspect en possession d'une quantité de câbles électriques en cuivre sectionnés, selon la même source, qui a souligné que la voiture signalée a refusé d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter et les suspects l'ont abandonné près de la forêt de Ouled Boukhatem prenant la fuite dans le tissu forestier, sauf que deux d'entre eux ont été

arrêtés avec l'aide de citoyens.

Après une ext ension de compétence et la perquisition dans un parc réservé à la collecte et au recyclage des produits en cuivre et plastique, le restant des câbles électriques volés a été saisi, de même que du matériel ayant servi dans ce crime.

D'autre part, les investigations ont démontré que les membres de cette bande criminelle ont à leur actif plusieurs opérations de vol de câbles électriques en cuivre au niveau des wilayas de Mostaganem, Chlef et Ain Defla. Cer-

tains d'entre eux faisaient l'objet de plusieurs mandats d'arrêt pour leur implication dans plusieurs crimes, notamment menaces contre des personnes, vol avec violence et trafic de stupéfiants.

Une procédure judiciaire a été engagée contre les trois mis en cause arrêtés avant de les présenter devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi Ali. Les câbles en cuivre saisis ont été remis à la Société de distribution d'électricité et du gaz de Sonelgaz, a-t-on conclu.

BOUIRA

Les créances de l'électricité et du gaz en hausse

Les créances impayées détenues par la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bouira ont enregistré une hausse de 16%, durant les quatre premiers mois de 2021 par rapport à la même période de 2020, selon les statistiques fournies, mardi, par cette institution.

Les créances impayées détenues par la Direction de distribution de Bouira ont atteint le seuil de 2,591 millions de dinars à fin avril 2021, enregistrant ainsi une hausse de 16% par rapport à la même période de 2020, a précisé à l'APS la chargée de la communication à la Direction, Widad Benyoucef.

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bouira, selon Mlle Benyoucef fait face à des difficultés pour le recouvrement des créances impayées et détenues auprès de ses clients, toutes catégories confondues.

"La DD de Bouira relevant de la filiale SADEG (Société Algérienne de Distribution

de l'Électricité et du Gaz), fait face à des difficultés pour le recouvrement des créances impayées", a-t-elle dit. Selon les détails fournis par la chargée de la communication, 53,64% de ces créances sont détenues auprès des clients ordinaires, soit 1,390 millions de DA, suivi du secteur économique avec 675 millions de DA soit un taux d'évolution de 26,05% et les administrations avec 526 millions de DA, soit une hausse de 20,30%.

Cette situation financière a influé négativement sur les activités de l'entreprise, entravant ainsi la concrétisation de ses projets inscrits dans les plans de développement des activités des réseaux d'électricité et de gaz, a-t-elle relevé. Pour le recouvrement des créances, Mlle Benyoucef fait savoir que la Direction de Distribution de l'électricité et du gaz Bouira "compte sur le civisme et le sens de responsabilité de son aimable clientèle, afin d'accomplir son devoir".

A cet effet, elle a invité encore une fois les clients débiteurs à s'acquitter des factures impayées et à éviter le cumul des factures de consommation de l'énergie. "Notre Direction a diversifié les modes de paiement mis à la disposition de sa clientèle à savoir, la possibilité de payer la facture dans toutes les agences commerciales de la société au niveau national, dotées de Terminaux de Paiement Electronique (TPE), permettant au client le paiement par la carte interbancaire (CIB) et la carte Edahabia et les bureaux de poste. A cela s'ajoute le mode de paiement en ligne par la carte CIB à travers le site de l'entreprise "www.sadeg.dz", a encore expliqué Mlle. Benyoucef. "Les clients redevables peuvent aussi obtenir des échéanciers de paiement, qui seront arrêtés en fonction du nombre de factures impayées, du montant des créances et de leur niveau de solvabilité", a fait savoir la chargée de la communication.

TIZI-OUZOU

Vaste campagne de vaccination contre la rage

Une vaste campagne de vaccination antirabique sera lancée dans les jours à venir à Tizi-Ouzou, a annoncé mardi l'inspectrice vétérinaire à la direction des services vétérinaires du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, chargée de la mise en place de la stratégie nationale de lutte contre la rage, Leïla Ramdani.

Lors d'une rencontre organisée à l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (ITMAS) de Boukhalfa par l'inspection vétérinaire de la Direction des services agricoles (DSA) de Tizi-Ouzou, Dr. Ramdani a expliqué les dispositions pratiques à mettre en place en prévision du lancement de cette campagne de vaccination massive touchant les animaux. "Le Plan national de lutte contre la rage, implique plusieurs intervenants dont les présidents des Assemblées populaires communales (P/APC) qui doivent veiller, au niveau urbain, à l'obligation du port de muselière et laisses pour la circulation des chiens à propriétaires, à faire respecter le caractère obligatoire de la vaccination antirabique et assurer une meilleure gestion des ordures ménagères. En milieu rural, les présidents d'APC procéderont à l'organisation et à la mise en œuvre de la vaccination massive des chiens, en particulier ceux errants, par la désignation, au niveau du chef-lieu de la commune, d'un poste fixe de vaccination et la mise en place d'équipes mobiles de vaccination au niveau des villages.

D'autres organismes dont la DSA, la Direction de la santé et de la population (DSP), la Conservation de forêts, les services de sécurité, entre autres, seront mis à contribution dans le cadre de cette opération, a-t-elle précisé.

Pour les besoins de cette campagne qui touchera l'ensemble du territoire national et visant à vacciner 70% de la population canine, l'Algérie a reçu un don de 500 000 doses de vaccins antirabiques ainsi que des colliers à chiens, offerts par le laboratoire pharmaceutique allemand Boehringer Ingelheim, a signalé Dr. Ramdani.

Selon cette responsable, l'objectif de la nouvelle stratégie nationale de lutte contre cette maladie est "l'élimination de la rage humaine d'ici à 2030 et la diminution de la rage animale", soulignant que "l'incidence économique de la prise en charge sanitaire de cette zoonose, est assez importante".

A ce titre, Dr Sadjia Chekroun de la DSP de Tizi-Ouzou, qui a présenté une communication sur l'épidémiologie de la rage au niveau de cette wilaya, retenue comme région pilote pour le lancement de ce programme de vaccination massive, a indiqué que la prise en charge d'un cas de morsure est estimée à 8000 DA. Avec cette moyenne de 8000 DA/cas, un coût de 51 832 000 DA a été dépensé durant l'année 2020, pour la prise en charge des 6 479 cas de morsures au niveau local.

Le chef de service prévention au niveau de la DSP de Tizi Ouzou, Idir Oulamara, a noté que le nombre d'individus mordus par des animaux, affiche une courbe ascendante ces dernières années, pour se situer autour des 6000 cas/ans. Un pic a été enregistré en 2019 avec 7547 mordus, alors qu'une légère baisse a été signalée en 2020 avec 6479 cas, baisse induite par les mesures de confinement pour la prévention contre la Covid-19, a-t-on expliqué.

THON ROUGE

Des prix "relativement" abordables en dépit d'une grande abondance

Le marché algérien du poisson frais connaît une grande abondance en thon rouge depuis ces trois dernières semaines, notamment dans les villes côtières où ce poisson de saison s'écoule à des prix "relativement" abordables mais qui restent assez chers pour les petites bourses.

Au petit port El Djamil de Ain el Benian (La Madrague), les morceaux de thon sans arête, soigneusement découpés sont affichés à 1100 Dinars le kilogramme. "Des prix plutôt abordables", jugent la plupart des poissonniers rencontrés sur place, précisant que son prix sur le marché de gros, varie entre 600 DA et 750 DA le kilos selon l'abondance des quantités pêchées. A la pêcherie d'Alger, les prix sur le marché du détail sont les mêmes mais restent assez chers pour les ménages à faible revenu.

D'ailleurs, une grande partie de ce produit est achetée par les propriétaires des restaurants et hôtels, selon les poissonniers.

Le président de l'Association nationale des commerçants et des artisans algériens (ANCA), Hadj-Tahar Boulouar, a fait constater qu'il y avait tout de même une baisse "appréciable" des prix du thon, même au niveau des villes du centre, par rapport aux deux semaines précédentes, où ce poisson se vendait entre 1400 DA et 1.500 DA.

Sur les états dans certaines villes du littoral tels Cap Djinet, où ce poisson bleu est plus abondant par rapport à d'autres villes côtières, les pièces fraîchement pêchées sont immédiatement coupées et écoulées sur place à des prix plus abordables, entre 900 DA et 1000 DA le kilogrammes. Les gens en profitent car la saison du thon frais est courte, ajoute, M. Boulouar.

Abondant dans le même sens, le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Boumerdes, Hamza Habach, attribue le recul relatif des prix de ce poisson robuste, au cours de cette semaine par rapport aux jours précédents, à l'abondance des thonidés dans la Méditerranée durant cette période. M. Habach a tenu à préciser qu'il agissait de pêche accidentelle de thon mort.

Selon ses explications, ce poisson dont la taille dépasse souvent les 80 centimètres, est capturé en dehors du quota octroyé à l'Algérie par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT) pour la pêche du thon rouge vivant (destiné exclusivement à l'exportation).

Comme l'explique ce responsable, les captures accidentelles (non ciblées) du thon mort sont généralement réalisées par des marins, qui disposent de bateaux (spadonniers) de plus de 14 mètres, lors du passage de ce poisson migrateur par la méditerranée entre la fin du mois d'avril et le début du mois de juin. "Les pêcheurs d'espadon capturent ainsi le thon mort retrouvé sur leur passage durant cette courte période", a-t-il encore précisé.

Il a rappelé que le thon rouge de la méditerranée bénéficie d'un plan de protection "rigoureux" car il a été menacé par la surpêche dans les années 1990.

Selon un responsable du ministère de la pêche, l'Algérie entend augmenter sa part de pêche en thon mort. Outre son quota de pêche de thon vivant, destiné exclusivement au marché extérieur et fixé par l'ICCAT à 1.650 tonnes pour cette campagne (qui a démarré le 26 mai et qui devait se poursuivre jusqu'au 1er juillet), l'Algérie compte demander une augmentation de son quota de pêche de thon mort auprès de cette instance, a expliqué la même source.

Notre objectif c'est de multiplier la valeur ajoutée de ce poisson à grande valeur marchande notamment à travers la création d'une industrie de transformation et de conservation de qui permettra au citoyen de l'avoir toute l'année sur leur table, a-t-il ajouté.

FINANCE ISLAMIQUE

118 millions de DA de liquidité obtenus par les deux guichets BADR de Blida et Alger

L'ouverture par la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural des deux guichets de finance islamique à Blida et Alger a permis à la BADR d'obtenir une ressource en liquidité estimée à 118 millions DA, a révélé mardi à Sétif la directrice du marketing et de la communication de cet établissement Kenza Larbes.

Dans une déclaration à l'APS en marge de l'ouverture du 4ème guichet de finance islamique au sein de l'agence 697 du chef-lieu de wilaya, Mme Larbes a souligné que les guichets de finance isla-

mique ouverts à Blida, Alger puis Tipasa "ont enregistré un grand engouement de la part des clients de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) et des citoyens pour s'informer ou ouvrir des comptes".

Nouveau, le service de finance islamique est venu répondre aux besoins des clients de la banque mais aussi de citoyens, a souligné la même responsable, précisant que ce service propose 14 produits répondant aux attentes des clients particuliers et des entreprises et inclura de nouveaux autres produits à lancer pro-

CAMPAGNE MOISSON BATTAGE

M. Hemdani ordonne la collecte de maximum de production (ministère)

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani, a réitéré mardi ses instructions pour la mobilisation de tous les acteurs concernés sur le terrain pour la campagne moisson battage 2020/2021, appelant à accentuer les efforts sur la collecte de maximum de production, notamment celle de l'orge, a indiqué un communiqué du ministère.

Ces orientations ont été données lors d'une réunion de travail qu'il a présidé, consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des mesures prises pour la réussite de la campagne moisson battage 2020-2021, a précisé la même source.

Lors de cette réunion, à laquelle ont pris part les chefs de fil désignés pour le suivi de la campagne moisson battage en cours, M. Hemdani est revenu sur les orientations du Président de la République lors du dernier Conseil des ministres portant sur la filière céréales. Il a demandé, dans ce cadre, d'accélérer la mise en œuvre de la carte agricole des céréales, d'élaborer des dispositifs incitatifs à même de booster la production nationale notamment en blé dur et de mobiliser l'encadrement technique relevant du secteur en impliquant toutes compétences (universitaires, experts).

M. Hemdani a demandé, à cet effet, la constitution d'un groupe de travail qui



sera chargé de préparer un programme d'action visant l'amélioration de la production céréalière notamment le blé dur ainsi que de la développement d'autres céréales de substitutions telles que le triticale, et ce, pour réduire la facture d'im-

portation, objectif fixé dans le cadre de la feuille de route du secteur 2020/2024.

Le ministre a demandé également de réorienter les programmes des fermes pilotes vers la production des semences et les plants afin de contribuer à la prise en charge des besoins nationaux notamment dans les filières stratégiques.

Concernant la campagne moisson battage, M. Hemdani a réitéré ses instructions concernant la mobilisation de tous les acteurs concernés sur le terrain en accentuant les efforts sur la collecte de maximum de production notamment celle de l'orge.

Il a rappelé, dans ce cadre, les conditions exceptionnelles qui ont marqué la campagne céréalière 2020-2021 notamment sur le plan climatique, d'où "la nécessité de redoubler d'effort pour atteindre les objectifs fixés en matière de collecte afin de sécuriser le stock national".

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Valoriser les compétences locales (expert canadien)

L'expert et professeur émérite canadien en sciences économiques, Marcel Boyer, a préconisé mardi, lors d'une visioconférence ayant pour thème "Défis et embûches dans l'évaluation du partenariat public privé (PPP)", une bonne évaluation des projets, notamment en termes de risques, la valorisation des compétences locales ainsi qu'une bonne gestion des contrats afin de réussir l'expérience algérienne dans ce mode d'investissement.

Au cours de la visioconférence organisée par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) au niveau de son siège, M. Boyer a résumé les problèmes que pourraient rencontrer les projets montés dans le cadre des PPP en s'inspirant de l'expérience canadienne dans le domaine, en sa qualité d'ancien membre du conseil d'administration de l'Agence chargée du PPP du Québec.

Ainsi, l'expert canadien a expliqué qu'il était impératif de définir un certain nombre de critères afin de réaliser "un bon équilibre entre le choix des objectifs et celui des moyens déployés" pour les atteindre, à travers le lancement d'un projet quelconque.

M. Boyer a mis l'accent sur le rôle clé du choix des compétences, de préférence locales, qui seront amenées à concrétiser

les projets et les gérer, tout en définissant de manière judicieuse et claire les responsabilités de chaque partie, notamment dans les contrats et les engagements qui doivent anticiper et prévoir tous les scénarios qui pourraient intervenir et entraver le bon déroulement des projets.

A ce titre, le professeur universitaire canadien a évoqué la renégociation des contrats qui n'est pas "propre", selon lui, aux PPP et qui intervient même dans le mode conventionnel d'investissement (totalelement gouvernemental), expliquant que les contrats doivent inclure impérativement "les clauses de renégociation, les engagements de performance et de reddition finale et la rémunération selon la qualité du projet livré".

Concernant, les risques que comportent les PPP, M. Boyer a estimé qu'il est nécessaire de les répartir entre le partenaire public et privé, selon leur degré de responsabilité, spécifiant que tout projet comporte des risques mais l'essentiel est de bien les évaluer pour éviter de compromettre le projet et sa rentabilité.

Plus de prérogatives pour la CNED et une structure financière spécialisée dans le PPP
Réagissant à l'exposé de M.

Boyer, l'expert du CNESE, Naceur Bourenane, a estimé que l'Algérie a une expérience significative en termes de PPP qui remonte à plusieurs années, sauf qu'il déplore qu'un état des lieux systématique n'ait pas été établi pour tirer des enseignements sur ce qui est positif et ce qui est négatif dans la manière adoptée par le passé dans ce genre de partenariats.

L'expert du CNESE a précisé qu'il fallait se pencher, non seulement, sur le volet contractuel des PPP réalisés en Algérie auparavant, mais aussi sur le volet mission assignée aux uns et aux autres, citant l'exemple de la gestion de l'eau confiée à une entreprise ayant une expérience avérée sur le plan international et dans son propre pays.

M. Bourenane a cité un autre exemple, celui de la réalisation de l'autoroute Est-Ouest, en estimant que le coût du kilomètre carré en Algérie, comparé à ce qui se fait sur le plan régional ou international, trop élevé selon lui, amène à se poser des questions sur l'approche adoptée à l'époque du lancement de ce projet, regrettant que des "partenaires solides" étaient prêts à entrer dans un PPP à travers des concessions sous forme de BOT (construite, opérée et transférée), mais que l'option retenue à la fin

était un PPP pour la réalisation seulement.

Commentant la pertinence de créer une agence du PPP en Algérie, M. Bourenane a souligné qu'il y avait une structure qui existe en Algérie, en l'occurrence la Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED), dont s'occupe du PPP et "dont il faut renforcer le rôle et peut-être, même, revoir les missions", a-t-il suggéré, "en la dotant de moyens institutionnels et en définissant ses prérogatives".

M. Bourenane a donné, dans ce sens, l'exemple de l'agence du PPP au Chili qui compte 400 employés.

Dans d'autres pays, d'autres formules ont été choisies selon les spécificités de chaque pays, a-t-il soutenu, ajoutant que l'agence en charge du PPP devra encadrer, réfléchir et anticiper en développant un certain nombre d'outils, notamment en matière d'élaboration de contrats. Concernant l'aspect financier, M. Bourenane a préconisé la création d'une structure financière spécialisée qui s'occupera uniquement du financement des infrastructures dans le cadre des PPP et qui réfléchira, non seulement sur l'investissement, mais aussi sur la rentabilité de cet investissement sur les court, moyen et long termes.

OPEP +

Le niveau de production porté à 441.000 b/j pour le mois de juillet

Les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés (Opep+) ont décidé d'augmenter leur niveau de production de pétrole de 441.000 barils/jour pour le mois de juillet afin de stabiliser les prix, a indiqué, mardi à Alger, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

S'exprimant lors des travaux de la 17e Réunion ministérielle Opep-Non Opep (Opep+) et la 30ème réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMCC), tenues via visioconférence, M.

Arkab a fait savoir que les rapports de la réunion font ressortir des taux positifs des indicateurs de croissance de l'économie mondiale, ce qui a donné lieu à "une hausse de la demande sur le pétrole selon les prévisions du mois de juin".

"Les représentants des pays participant à la réunion ont ainsi convenu d'augmenter la production pour le mois de juillet de 441.000 b/j en vue de l'approvisionnement du marché mondial", a-t-il ajouté. Selon le ministre, "les 23 pays de l'OPEP et OPEP+ sont convenus unanimement de poursuivre cette opération ainsi que les réunions périodiques mensuelles pour maintenir la stabilité du marché".

Les deux réunions étaient, a-t-il estimé, "fructueuses", et les ministres avaient d'ailleurs constaté les résultats de l'application de la réduction de la production en avril, où le taux d'adhésion avait atteint 114%, "ce qui a favorisé un équilibre



du marché et a traduit la stabilité des cours du pétrole durant cette période".

Cet état de fait a poussé les participants, lors de ces réunions, à décider de "maintenir le taux de vigilance et continuer de contrôler le marché", dans la mesure où la vaccination contre la Covid-19 dans certains pays n'a pas encore

atteint le rythme des grandes puissances, en sus des indices de stockage mondial qui restent assez élevés.

A noter que la 17ème réunion qui regroupe les 23 pays (13 pays de l'Opep et 10 pays non-OPEP) signataires de la Déclaration de Coopération (DoC), a été consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court terme.

Elle a été précédée, le même jour, par la 30ème réunion du JMCC, qui aurait à évaluer, sur la base du rapport établi par le Comité technique conjoint de suivi (JTC), la situation du marché pétrolier international à court terme, ainsi que le degré de respect des engagements de baisse de la production pour le mois de mai 2021. Le JMCC est composé des pays membres de l'OPEP, en l'occurrence l'Algérie, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, l'Irak, le Koweït, la Nigeria et le Venezuela et de deux pays non membres de l'Organisation à savoir la Russie et le Kazakhstan.

L'Angola a également participé aux travaux du JMCC au titre de Président de la Conférence de l'OPEP.

CHINE - USA - ÉCONOMIE Nouvelles discussions entre Pékin et Washington

Responsables économiques chinois et américains se sont entretenus une nouvelle fois mercredi, moins d'une semaine après leur première discussion formelle depuis l'arrivée de Joe Biden à la Maison Blanche, a annoncé un média d'Etat.

Les relations entre Pékin et Washington se sont notamment dégradées sous la présidence de Donald Trump (2016-2020), marquée par un conflit commercial entre les deux premières puissances mondiales. Le bras de fer s'est traduit par des droits de douane supplémentaires réciproques portant sur de nombreuses marchandises et qui ont pesé sur l'économie mondiale.

Pékin et Washington avaient toutefois signé une trêve en janvier 2020, juste avant que le monde ne soit paralysé par l'épidémie de Covid-19.

Mercredi (heure de Pékin), le vice-Premier ministre chinois Liu He s'est entretenu en visioconférence avec la secrétaire américaine au Trésor Janet Yellen, a rapporté l'agence officielle Chine nouvelle.

"Les deux parties estiment que les relations économiques entre la Chine et les Etats-Unis sont très importantes" et "elles sont désireuses de maintenir la communication", a précisé Chine nouvelle dans un court compte-rendu.

Washington a confirmé l'échange dans un communiqué du Trésor, affirmant que l'administration Biden souhaitait "coopérer dans les domaines qui sont dans l'intérêt des Etats-Unis, tout en s'attaquant franchement aux questions préoccupantes".

AUSTRALIE L'économie australienne retrouve son niveau pré-pandémie

L'économie australienne a retrouvé son niveau pré-pandémie après avoir enregistré une croissance plus forte que prévu de 1,8% au premier trimestre, une performance en grande partie liée à l'assouplissement des restrictions liées au coronavirus.

Cette reprise est consécutive à une hausse de la consommation intérieure et des investissements, a souligné mercredi le Bureau australien des statistiques. L'an passé, la pandémie de Covid-19 avait entraîné une contraction de l'économie de l'immense île-continent malgré une forte reprise en fin d'année avec la levée des restrictions une fois l'épidémie sous contrôle. Fin 2020 et début 2021, les mesures visant à limiter le nombre de consommateurs dans la plupart des commerces, bars et restaurants du pays ont été levées et les employés ont retrouvé le chemin des centres-villes, ce qui a entraîné une hausse de la demande intérieure. En conséquence, la demande intérieure a représenté 1,6 point des 1,8% de hausse du PIB au premier trimestre 2021.

Le secteur minier, qui pèse très lourd dans l'économie, a été stimulé par les prix élevés du minerai de fer. La banque centrale australienne a maintenu ses taux d'intérêt à un niveau historiquement bas et entend poursuivre cette tendance jusqu'en 2024.

BRÉSIL L'économie brésilienne renoue avec son niveau pré-pandémie

L'économie brésilienne, la première d'Amérique latine, a renoué avec ses niveaux pré-pandémie, enregistrant une croissance plus forte que prévu de 1,2% au premier trimestre malgré une deuxième vague meurtrière de coronavirus.

"En dépit de la deuxième vague, le PIB a progressé au premier trimestre en raison du fait que, contrairement à l'an dernier, il n'y a pas eu tant de restrictions qui ont empêché le fonctionnement des activités économiques du pays", a expliqué Rebeca Palis, de l'institut de statistiques IBGE, qui a rendu publics les chiffres officiels de la croissance mardi.

Avec cette croissance plus forte qu'escompté, le produit intérieur brut (PIB) du Brésil a retrouvé son niveau du quatrième trimestre 2019, avant la pandémie. Une nouvelle accueillie avec euphorie par les marchés: la Bourse de Sao Paulo a battu mardi un nouveau record à la clôture, franchissant pour la première fois la barre des 128.000 points. L'indice Ibovespa était en hausse de 1,63%.

APB

Le quota de l'Algérie en hausse de 14 mille barils/j

Le quota de l'Algérie augmentera légèrement en juillet, de 14.000 barils/jours, suite à la décision prise mardi par l'Opep et ses alliés (l'Opep+) relative à une augmentation de 441.000 barils/jour de leur production le mois prochain, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. "Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Mohamed Arkab, a participé mardi aux travaux de la dix-septième réunion ministérielle des pays de l'OPEP et non l'OPEP, qui s'est tenue via visio-conférence", indique le communiqué. Cette réunion,

qui a regroupé 23 pays dans le cadre de la déclaration de coopération (13 pays de l'OPEP et 10 non-membres de l'Organisation), était consacrée à l'examen des récentes développements du marché pétrolier international. A l'issue de cette réunion, "il a été décidé à l'unanimité de se conformer aux décisions de la quinzième réunion ministérielle des pays OPEP et non OPEP, tenue le 1er avril 2021, pour maintenir l'ajustement de la production du mois de juillet soit, l'augmentation de 441 mille barils par jour". Pour l'Algérie, cet

ajustement "permettra une légère augmentation de sa production, environ 14 mille barils par jour", précise le ministère.

Le ministre a participé, également, aux travaux de la trentième réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMCC) pour évaluer l'évolution du marché à court terme, ainsi que le niveau de respect des engagements de réduction de production des pays signataires de la Déclaration de coopération, pour le mois d'avril 2021 et ce, sur la base du rapport du Comité Technique conjoint. Il s'est félicité, dans

une déclaration à la presse, de la performance des niveaux de conformité global de réduction de production réalisés, ainsi que le respect des engagements des pays membres de l'OPEP et non OPEP pour le mois d'avril qui a atteint 114%. Il a, également, déclaré qu'il a été convenu dans le cadre de l'accord de déclaration de coopération de poursuivre les réunions périodiques des pays OPEP et non OPEP, afin de suivre l'évolution du marché pétrolier et de prendre les décisions appropriées pour l'équilibre et la stabilité du marché pétrolier.

FRANCE - FRAUDE

Affaire de l'arbitrage Tapie : l'Etat demande près de 600 millions d'euros en appel

L'Etat et l'entité chargée de gérer le passif du Crédit Lyonnais ont demandé mardi près de 600 millions d'euros en réparation au procès en appel de Bernard Tapie pour "escroquerie" dans l'affaire de l'arbitrage controversé de 2008. Les avocats des parties civiles ont plaidé mardi en l'absence de l'homme d'affaires et de ses conseils, qui ont quitté l'audience le 25 mai après le rejet d'une demande de renvoi pour raisons médicales. Dans ce dossier, Bernard Tapie

et ses cinq co-prévenus, dont le patron d'Orange Stéphane Richard, sont soupçonnés d'avoir vicié un arbitrage privé, censé mettre fin au long conflit opposant l'entrepreneur et sa banque historique autour de la revente d'Adidas. Les arbitres avaient conclu en juillet 2008 que le Crédit Lyonnais avait commis une "faute" et octroyé 403 millions d'euros à Bernard Tapie. L'Etat et le Consortium de réalisation (CDR), une société détenue par la

puissance publique, ont demandé mardi le versement solidaire de ce montant majoré des intérêts, soit 596 millions d'euros, ainsi que respectivement un million et 300.000 euros de préjudice moral. Au civil, la sentence arbitrale a été annulée pour "fraude" en 2015 et Bernard Tapie a déjà été condamné à rembourser l'argent perçu, dont le chiffrage est cependant toujours débattu en justice dans un autre volet de cette affaire tentaculaire.

CANADA

La croissance du PIB ralentit au 1T à 5,6% en rythme annuel

L'économie canadienne a poursuivi sa reprise au premier trimestre avec un PIB affichant une hausse de 5,6% en rythme annualisé, a annoncé mardi l'institut canadien de la statistique. Ce résultat, inférieur d'un point de pourcentage aux attentes des analystes, marque toutefois un ralentissement par rapport au dernier trimestre de 2020, où la croissance avait été de 9,3% selon les chiffres officiels révisés. La "robustesse soutenue de l'économie" début 2021 s'explique notamment par des taux hypothécaires avantageux, le maintien des aides du

gouvernement aux entreprises et aux particuliers affectés par la pandémie de coronavirus, et au redressement du marché de l'emploi, explique Statistique Canada. Les pays n'utilisent pas tous le même mode de calcul pour le PIB, ce qui complique les comparaisons internationales. Le Canada mesure l'évolution du PIB à la fois en rythme annualisé - qui le compare à celui du trimestre précédent puis projette l'évolution sur l'année entière - et en rythme -, et d'un trimestre à l'autre. "L'économie du Canada est parvenue à se débarrasser du

Covid pendant l'hiver, pour mieux succomber à une vague plus dure de cette même maladie au printemps", résume l'analyste de la banque CIBC Avery Shenfield, tout en jugeant la croissance "en bonne santé" au premier trimestre. L'économie a également été poussée par une hausse des prix des matériaux de construction et des produits énergétiques utilisés au Canada et exportés, ainsi que par une augmentation des salaires, note pour sa part Statistique Canada. Pendant la pandémie, les Canadiens ont

acheté moins de vêtements et de chaussures, mais beaucoup plus d'articles de loisirs (jeux, jouets, articles de sports ou de camping), relève l'institut. "Ces mouvements opposés reflètent l'évolution des habitudes de dépense engendrée par la pandémie", souligne Statistique Canada. Avery Shenfield note de son côté que si les Canadiens ont beaucoup épargné (+13% au premier trimestre), "cet argent n'est pas encore sur le point d'être dépensé" en raison du maintien des restrictions liées à la pandémie dans plusieurs provinces.

TIZI-OUZOU

Un projet d'insertion d'enfants trisomiques dans la formation professionnelle

Un projet d'ouverture d'une section d'enseignement pour enfants trisomiques a été déposé auprès de la direction de l'enseignement et de la formation professionnels à Tizi-Ouzou, a-t-on appris, mardi, de l'association de wilaya d'insertion des trisomiques (AWIT).

Le projet, qui a été déposé la semaine écoulée, consiste en l'aménagement dès la rentrée prochaine 2021/2022 d'une section de 10 places pédagogiques au profit de cette catégorie d'enfants ayant atteint 18 ans, en fin de cursus scolaire, dans la perspective d'une insertion dans la vie active", a indiqué à l'APS à l'occasion de la journée internationale de l'enfant, la présidente de l'AWIT, Mezhora Salhi.

La même responsable a souligné que pas moins de 112 enfants trisomiques, dont 64 sont scolarisés à travers 8 classes spéciales, sont pris en charge actuellement par l'AWIT et les 56 autres bénéficient d'une prise en charge orthophonique, notamment, malgré "les contraintes de manque d'espaces et la difficulté d'accès des enfants des régions reculées de la wilaya", a-t-elle déploré.

Ils bénéficient, également, de sorties pédagogiques et de plusieurs activités récréatives dans le cadre de conventions avec le Centre de loisirs scientifiques (CLS) et différentes associations et clubs locaux.

La direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) qui a concocté un programme de festivités à l'occasion de la célébration de cette journée, dispose, elle aussi, de 31 classes spéciales regroupant l'ensemble des enfants en difficultés qui avoisinent les 1.500 à travers la wilaya.

PROTECTION CIVILE

Session de formation pour les chargés de communication des wilayas du Centre et du Sud

Une nouvelle session de formation sur les techniques de communication se tient, mercredi et jeudi à la direction de la Protection civile de Médéa, au profit des chargés de communication des wilayas Centre et Sud de la Protection civile, indique un communiqué de cette institution.

Il s'agit de la 4ème session du genre après celles organisées à El-Oued les 30 et 31 mars dernier, puis à Béchar les 07 et 08 avril et à Bordj Bou Arreridj les 26 et 27 mai, précise le communiqué.

Ce cycle de formations s'inscrit "dans le cadre du développement et de la modernisation du secteur de la Protection civile, en particulier dans le domaine de la formation spécialisée et vise à améliorer les services fournis par le secteur, dont les multiples missions s'avèrent de plus en plus complexes, notamment ce qui a trait à la prise en charge et à la réduction des différents risques et pertes en vies humaines", souligne la même source.

En outre, cette formation est élaborée dans le cadre de l'application du programme d'actions de la Direction générale de la Protection civile, s'agissant du "renforcement" des capacités des officiers de l'information en matières préventive et opérationnelle ainsi que la gestion des crises, à travers les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), "particulièrement dans le domaine de l'utilisation des médias sociaux".

Elle permettra, aussi, aux participants d'"affiner leurs capacités et compétences, afin d'optimiser l'utilisation des réseaux sociaux, dont la mise à profit contribuera à atteindre les objectifs stratégiques de prévention et de réduction des risques d'accidents domestiques et risque majeurs".

"C'est également avec l'appui de l'incontournable outil internet et à travers les réseaux sociaux que la Direction générale de la Protection civile entend impulser une nouvelle dynamique d'adhésion à son programme de communication sociale, particulièrement parmi les jeunes qui constituent le vecteur le mieux à même de favoriser la transmission et la propagation des idées et actions de vulgarisation sur la prévention des risques", souligne le communiqué.

JOURNÉE DE L'ENFANCE

L'Association "Lumière" célèbre la Journée de l'Enfant

Des portes ouvertes aux enfants sur les métiers du cinéma ont été organisées mardi à Alger par l'Association "Lumière", à l'occasion de la Journée de l'enfance, célébrée le premier juin de chaque année.

Accueillie au siège de l'association "Lumière", présidée par le cinéaste Amar Rabia, la Journée de l'enfance a été célébrée avec un programme de divertissement varié alliant le chant en chœur, à un spectacle clownesque, ainsi qu'à la projection d'un film pour enfants en plus d'une exposition de photographies en présence d'une soixantaine d'enfants accompagnés de leurs parents et enseignants.

Agés de six à dix ans, trois petites filles et autant de garçons, formant la Chorale "Imtiyaz" de la Maison de Jeunes Hassen-El-Hassani de Bouzeréah, ont ouvert la cérémonie avec leur professeure, Meriem Djouadi qui a interprété avec une voix suave, la pièce, "Damet El Djazair" (L'Algérie vivra).

"Itcha et Mitcha", deux clownesses, rendues par Narimen Haouas et la petite Acil Bouziane, ont ensuite pris le relais au plaisir des enfants invités, qui ont eu droit au spectacle comique, "Yaoum Et Tifla" (Journée de l'enfant), qui invite à une plus grande protection "morale et matérielle" des enfants et à plus de considération de leur univers, fait de "rêves innocents" et d'"imagination prometteuse".

La projection du long métrage "Titi" de Khaled Barkat a constitué le moment le plus attendu de la cérémonie, relatant huit ans de la vie du petit



Toufik surnommé "Titi", joué par Adem Messili, qui échappe à la surveillance de ses parents, incarnés par Malika Belbey et Mustapha Laribi, et disparaît après avoir été attiré par un chiot.

Titi atterrit dans une famille cupide, dont le père, campé par le regretté Aziz Degga (1945-2019), l'exploite sans tenir compte de sa condition d'enfant, dans le besoin d'être protégé.

Pour échapper à son sort, le jeune garçon décide alors de fuir avec son chien...

Avec Titi, Khaled Barkat avait fait son entrée dans le monde du cinéma

en tant que scénariste et réalisateur, après une première expérience comme acteur dans "La citadelle" (1988) de Mohamed Chouikh et une carrière de chanteur et musicien dans les années 1980.

Durant toute la cérémonie, les enfants et leurs accompagnateurs ont pu suivre des explications sur l'histoire du cinéma algérien depuis les années 1940, restituée à travers les étalages et les rayons de "58 ans de cinéma", une exposition prolifique de plus de 200 photos, affiches et portraits de cinéastes, comédiens, actrices et techniciens.

EL TARF

Les enfants aux besoins spécifiques exposent leur savoir et savoir faire

De nombreux enfants aux besoins spécifiques inscrits au niveau des différents centres psychopédagogiques relevant de la wilaya d'El Tarf ont exposé, mardi, leur savoir et savoir faire à travers une importante exposition d'ouvrages manuels organisée à l'occasion de la célébration de la journée internationale de l'enfance coïncidant avec le 1er juin de chaque année.

Inaugurée, au niveau du jardin botanique de Tonga, relevant de la commune d'El Kala, par le wali d'El Tarf Harfouche Benarar, dans une ambiance bon enfant, cette exposition d'envergure

met en relief, a-t-on affirmé, le savoir et savoir faire que ces "enfants aux besoins spécifiques ont acquis dans les classes adaptées, encadrées par des éducateurs spécialisés pour leur permettre de disposer d'une formation en rapport avec leurs handicaps".

En plus des programmes didactiques appropriés élaborés par l'Etat pour un apprentissage adéquat leur assurant épanouissement de leur personnalité et une insertion sociale à l'âge adulte, l'accent a été mis, à cette occasion, sur l'accompagnement acco rdé par l'Etat aux enfants aux

besoins spécifiques. Un modèle de la prise en charge des enfants autistes inscrits dans une classe pilote au niveau de la commune de Besbes et leur intégration scolaire a été, dans ce contexte, présenté. Selon la directrice locale de l'action sociale et la solidarité (DASS), Anissa Djeriden, la wilaya d'El Tarf a ouvert 11 classes dédiées aux enfants autistes et souffrant de handicap mental léger.

Ces classes regroupent un total de 126 enfants répartis sur les 24 communes, a précisé la même responsable, rappelant les efforts déployés par l'Etat

dans le cadre de la prise en charge de ces enfants. De jeunes enfants aux besoins spécifiques, en costumes aux modèles divers, ont, par ailleurs, défilé devant une assistance admirative à souhait.

Des chants interprétés par des enfants scolarisés dans les classes spécialisées ainsi que des pièces théâtrales traitant du handicap ont été également présentés à l'occasion.

Le siège du centre psychopédagogique, sis au chef-lieu de la wilaya, a été, par ailleurs, baptisé au nom de la moudjahida Kissoum Djemâa fille d'Ahmed Ali.

SIDI BEL-ABBÈS

Baisse des affaires d'enfants en danger moral dans les cinq premiers mois de 2021

Les services de la sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès ont enregistré une baisse sensible des affaires d'enfants en danger moral dans les cinq premiers mois de l'année en cours par rapport à la même période de l'année dernière, a-t-on appris mardi de la cellule d'information et de communication de la sûreté.

Trois cas ont été relevés les cinq premiers mois de 2021 contre 10 à la même période de l'année dernière, ainsi que 3 cas de fugue contre sept à la même période de 2020, a-t-on fait savoir.

Selon les données relevées sur le terrain, les cas d'enfants en danger moral et de fugues du domicile familial sont dus à diverses raisons, dont la plupart liées aux résultats des examens et les conflits familiaux.

Dans pareils cas, l'équipe de protection des catégories vulnérables inter-

vient pour remédier pour leur retour au sein de leurs familles.

Dans d'autres cas et pour préserver leur sécurité, les enfants sont placés en centres spécialisés. Au cours des cinq premiers mois de l'année courante, la police de Sidi Bel-Abbès a enregistré 55 cas de violence contre de s mineurs contre 31 cas au cours de la même période en 2020 et des procédures judiciaires ont été entreprises contre les auteurs. En ce qui concerne les mineurs impliqués dans des affaires pénales (crimes et délits), 37 affaires ont été enregistrés au cours des 5 premiers mois de 2021 impliquant 45 mineurs contre 31 au cours de la même période l'année dernière dans laquelle 30 mineurs sont impliqués, a-t-on fait savoir.

S'agissant des affaires d'exploitation d'enfants dans la mendicité, deux affaires impliquant trois personnes ont

été enregistrés depuis le début d'année en cours, contre trois cas au cours de la même période l'année dernière dans lesquels quatre personnes sont impliquées. Pour protéger cette frange de la société, la police à Sidi Bel-Abbès intensifie sa présence et son action à travers la brigade de protection des couches vulnérables, pour leur accompagnement psychologique en cas de nécessité.

Des spécialistes sont mobilisés pour la prise en charge psychologique.

La police à Sidi Bel-Abbès organise aussi des campagnes de sensibilisation pour faire connaître le numéro vert 104 dédié aux affaires d'enlèvement d'enfants outre des activités récréatives organisées au niveau des quartiers populaires et cités d'habitation visant à créer de l'animation au profit des enfants.

SRI LANKA

Le porte-conteneurs incendié menace d'accentuer le désastre écologique

Le porte-conteneurs MV X-Press Pearl ravagé par un incendie pendant treize jours au large de Colombo somrait mercredi avec plusieurs centaines de tonnes de pétrole dans ses réservoirs menaçant d'accentuer le désastre écologique qu'il fait déjà subir aux côtes du Sri Lanka.

"Le navire court le risque imminemment de sombrer", a déclaré le porte-parole Indika de Silva, quelques heures après le début du remorquage du navire MV X-Press Pearl, immatriculé à Singapour, par la société néerlandaise Smit, afin de l'éloigner des côtes de Colombo.

"La poupe du navire est sous l'eau, le niveau d'eau est au-dessus du pont", a confirmé Indika de Silva, le navire est en train de sombrer. "Lors des opérations de lutte contre l'incendie, énormément d'eau a inondé les ponts. Une grande partie de



cette eau s'est écoulée à l'arrière", avait expliqué un peu plus tôt le responsable aux médias.

Une nappe de pétrole a été observée à proximité des plages de Negombo, haut lieu du tourisme de l'île, à environ 40 kilomètres de Colombo tandis que l'eau de mer recouvrait la poupe du navire.

Le feu s'est déclaré à bord du navire sur le point d'entrer dans le port de Colombo le 20 mai et n'a été éteint que mardi après 13 jours d'efforts internationaux, avec l'aide de garde-côtes indiens et de Smit.

UE - MIGRATIONS

Bruxelles présente une stratégie pour renforcer les frontières extérieures de l'espace Schengen

La Commission européenne a présenté mercredi une stratégie pour renforcer les frontières extérieures de l'espace Schengen, et éviter que se perpétuent les contrôles au sein de cette zone de libre circulation introduits par plusieurs pays depuis 2015 et accentués par la pandémie.

"Nous savons qu'il y aura d'autres défis pour Schengen, et nous devons être mieux préparés à les affronter", a déclaré la commissaire européenne aux Affaires intérieures, Ylva Johansson, à des journalistes.

Pour renforcer les contrôles aux frontières extérieures de la zone de libre circulation, l'UE compte sur le déploiement en cours du nouveau contingent permanent de Frontex, qui devrait atteindre 10.000 garde-côtes et garde-frontières d'ici 2027.

Elle mise aussi sur la pleine interopérabilité d'ici 2023 des systèmes d'information pour l'enregistrement des entrées et sorties de Schengen.

La Commission a par ailleurs proposé

dans le cadre de sa réforme de l'asile dans l'UE une procédure d'enregistrement des arrivées de migrants.

"Il y a une proportion assez importante de gens qui entrent dans l'UE sans être contrôlés, sans être enregistrés, c'est une source de préoccupation pour tout l'espace Schengen", a estimé la commissaire suédoise. Elle compte présenter à la fin de l'année un "code de coopération policière dans l'UE" pour renforcer l'échange d'informations, et espère l'adoption prochaine du renforcement du mandat d'Europol.

Mme Johansson a indiqué être engagée dans un "dialogue" avec les Etats membres qui ont réintroduit des contrôles à leur frontière, en soulignant que cette mesure doit être prise "en dernier ressort" et "ne doit pas être permanente".

Plusieurs pays dont la France ont réintroduit en 2015 des contrôles à leur frontière, en raison de menaces terroristes ou de la crise migratoire. L'arrivée en 2020 de la

pandémie de coronavirus a aussi conduit à des contrôles, cette fois pour des raisons sanitaires, occasionnant des embouteillages de camions et des problèmes d'approvisionnement, ainsi que d'importantes perturbations dans la vie quotidienne des travailleurs frontaliers notamment.

Pour vérifier la bonne application des règles de Schengen, notamment le contrôle des frontières extérieures, l'exécutif européen veut rendre plus efficaces ses visites surprises dans les Etats membres, en supprimant le préavis de 24 heures qui était jusque là appliqué.

L'espace Schengen regroupe 26 pays représentant 420 millions d'habitants, dont 22 membres de l'UE et quatre Etats associés: Norvège, Islande, Suisse et Liechtenstein.

La Commission a appelé le Conseil, institution représentant les Etats de l'UE, à donner son feu vert "dès que possible" à l'adhésion à Schengen de la Roumanie, la Bulgarie et la Croatie.

CLIMAT

OMM : fin de l'épisode climatique La Niña de 2020-2021

L'épisode du phénomène climatique La Niña de 2020-2021, "a pris fin", a annoncé mardi l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'agence spécialisée de l'ONU, et les températures de l'air devraient être supérieures à la moyenne entre juin et août, en particulier dans l'hémisphère Nord. D'après le bulletin Info-Niño/Niña publié par l'OMM, repris par des médias, la probabilité de conditions neutres - "c'est-à-dire ne s'apparentant ni à une anomalie El Niño ni à une anomalie La Niña" - dans le Pacifique tropical s'établit à 78% jusqu'à juillet, puis elle diminue et passe à 55% pour la période d'août à octobre.

L'incertitude est plus grande pour le reste de l'année. Le phénomène La Niña correspond au refroidissement à grande échelle des eaux de surface dans le centre et l'Est du Pacifique

équatorial, associé à des variations de la circulation atmosphérique tropicale, autrement dit des vents, de la pression et des précipitations. Il se produit de façon irrégulière. Ce phénomène, qui a de multiples impacts sur la météo à travers le monde, est l'inverse du phénomène El Niño, phénomène de réchauffement des eaux de surface près des côtes d'Amérique du Sud.

Cependant, tous les phénomènes climatiques d'origine naturelle s'inscrivent désormais dans un contexte de changement climatique dû à l'activité humaine qui fait s'élever les températures mondiales, accentue les conditions météorologiques extrêmes et modifie les régimes saisonniers de précipitations, souligne l'OMM. "La Niña a un effet de refroidissement temporaire des tempéra-

tures à l'échelle mondiale, qui est généralement plus fort la deuxième année de son apparition. Ainsi, l'année 2021 a démarré avec des températures relativement basses selon les normes récentes. Cette situation ne doit pas nous donner un faux sentiment de sécurité en nous faisant croire qu'il y a une pause dans le changement climatique", a averti le Secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas, cité par des médias. "Les concentrations de dioxyde de carbone se maintiennent à des niveaux records et continueront donc de favoriser le réchauffement de la planète", a-t-il expliqué.

Selon les nouvelles prévisions de l'OMM, a poursuivi le responsable, il est probable à 90% qu'au moins une année entre 2021 et 2025 devienne l'année la plus chaude jamais enre-

gistrée à la place de 2016, qui avait été marquée par un épisode El Niño intense", a-t-il expliqué. Compte tenu de la fin de La Niña ainsi que de la généralisation de températures de surface de la mer supérieures à la moyenne sous l'effet du réchauffement climatique, les températures de l'air à la surface des terres émergées devraient être supérieures à la moyenne de juin à août 2021 dans la quasi-totalité de l'hémisphère Nord, en particulier le centre-ouest de l'Amérique du Nord, l'extrême Nord de l'Asie, certaines régions d'Asie centrale et l'extrême Est de l'Asie, la péninsule arabique et le Nord des Caraïbes, selon l'OMM. La Niña de 2020-2021 a atteint son pic mais son impact sur les températures, les pluies et les tempêtes devrait se poursuivre, avait estimé février dernier, l'OMM.

MIGRANTS

Deux morts et 23 disparus au large de la Tunisie

Au moins 23 migrants sont portés disparus et deux sont morts au large de la Tunisie, a indiqué mercredi le Croissant-Rouge, au lendemain d'une opération de secours de l'armée tunisienne envers des embarcations en détresse.

Parti dans la nuit de dimanche à lundi du port libyen de Zouara, un bateau transportant une centaine de migrants ont été secourus par l'armée non loin de la plateforme pétrolière de Miskar, à 67 km au large des côtes tunisiennes.

Les rescapés, 37 Erythréens, 32 Soudanais et un Egyptien — tous âgés de 15 à 40 ans — ont été pris en charge par le Croissant-Rouge et l'Organisation internationale des migrations (OIM) au port de Zarzis, dans le sud de la Tunisie. Les survivants ont fait mention de la présence à bord d'autres passagers: parmi eux, deux ont été retrouvés noyés et 23 sont portés disparus, selon le Croissant-Rouge. L'armée a annoncé avoir également ramené à terre 39 migrants, originaires de différents pays d'Afrique subsaharienne. Leur bateau, qui se trouvait à 50 km des côtes tunisiennes, était parti de Sfax (centre-est) dans la nuit de dimanche à lundi. La Tunisie secourt cha que semaine des bateaux de migrants, dont les départs sont en nette hausse depuis deux ans. Les structures d'accueil du sud du pays commencent à saturer, d'autant que les groupes de migrants doivent être mis en quarantaine à leur arrivée en raison de la pandémie. Les tentatives d'émigration depuis la Libye voisine ont également augmenté, avec 11.000 départs de janvier à avril 2021, soit 73% de plus qu'à la même période l'an passé, en raison notamment de la "détérioration" de la situation pour les étrangers dans le pays, selon le Haut commissariat aux réfugiés (HCR).

Le 18 mai, plus de 50 personnes ont été portées disparues et une trentaine secourues au large de la Tunisie après le naufrage de leur bateau parti de Libye. La Méditerranée centrale est l'une des routes migratoires les plus meurtrières selon les Nations unies, qui ont décompté plus de 760 morts en Méditerranée entre le 1er janvier et le 31 mai 2021, et 1.400 pour l'année 2020.

ETATS-UNIS

Le nombre des homicides a augmenté à Oakland (média)

La ville d'Oakland, près de San Francisco en Californie, a enregistré une forte hausse du nombre d'homicides sur fond de pandémie de nouveau coronavirus, a rapporté lundi le quotidien The San Francisco Chronicle. En date du 23 mai, la ville avait enregistré 51 homicides, soit +132% par rapport à la même période l'an passé et +70% par rapport à la même période en 2019, selon la même source. Trois principales raisons expliquent cette hausse considérable, d'après Antoine Towers, président de la Coalition pour la prévention de violences d'Oakland. La fermeture d'écoles a jeté de nombreux jeunes dans les rues, ce qui a abouti à plus de conflits entre eux. De plus, l'abus de drogue et d'alcool s'est aggravé lorsque les gens ont été confinés chez eux. Enfin, la perte de revenus pourrait avoir poussé certains à commettre des crimes plus graves. Le record d'homicides dans cette ville remonte à 1992 avec 165 morts. Depuis, ils ont diminué, totalisant ainsi 70 morts en 2018 et 78 en 2019. Oakland n'est pas la seule ville faisant face à ces problèmes. Chicago, Los Angeles et New York ont toutes connu de nos flambées du taux d'homicide au cours du premier trimestre 2021 par rapport à la même période l'an dernier, selon The San Francisco Chronicle.

PÉTROLE - ENVIRONNEMENT

Washington suspend les forages de pétrole dans une zone protégée de l'Arctique

L'administration américaine a interdit temporairement mardi tout forage de pétrole ou de gaz dans le refuge national de la faune arctique, en Alaska, renversant ainsi l'une des dernières décisions du gouvernement de Donald Trump.

Le ministère de l'Intérieur explique dans un communiqué vouloir conduire une "analyse complète" des conséquences environnementales de concessions attribuées début

janvier, soit deux semaines avant l'arrivée de Joe Biden à la Maison Blanche, pour exploiter des parcelles dans la plus grande zone naturelle protégée du pays.

En fonction des résultats, l'administration décidera de maintenir les concessions en l'état, de les annuler ou d'imposer des mesures supplémentaires pour protéger l'environnement dans cette région où vivent notamment des ours polaires et des caribous.

Les compagnies pétrolières et dirigeants de l'Alaska poussent depuis une trentaine d'années pour exploiter les ressources de ce refuge national, arguant que cela permettrait de créer des emplois et de générer des revenus pour cet Etat.

Conformément à un texte voté fin 2017 par le Congrès américain, le ministère de l'Intérieur avait approuvé en août un programme ouvrant la voie à des forages sur

6.500 kilomètres carrés d'une zone côtière longeant l'océan Arctique.

Un appel d'offres lancé en décembre avait conduit, le 6 janvier, à l'attribution de neuf parcelles à l'agence gouvernementale Alaska Industrial Development and Export Authority et de deux parcelles à deux petites entreprises, pour un total d'environ 2.430 kilomètres carrés.

BILAN CORONAVIRUS

322 nouveaux cas, 224 guérisons et 10 décès

Trois cent vingt deux (322) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 224 guérisons et 10 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique mercredi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 129.640, dont les 322 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, celui des décès à 3.490 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 90.281 cas. Par ailleurs, 22 patients sont

actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 16 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas durant les dernières 24 heures, 21 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 11 wilayas ont connu plus de 10 cas. Le ministère rappelle,

par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.



EDUCATION NATIONALE

Les encadreurs des examens nationaux tenus au respect du protocole sanitaire dans les centres d'examen (ministre)

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, a appelé les directeurs de l'éducation à travers les wilayas à imposer aux encadreurs des examens scolaires nationaux le respect des circulaires réglementaires et du protocole sanitaire préventif prévu dans les centres d'examen, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Lors d'une visioconférence avec les directeurs de l'éducation des différentes wilayas du pays et des cadres de l'administration centrale, "le ministre a donné des instructions invitant tout un chacun à la vigilance et appelant à imposer aux encadreurs, chacun selon sa fonction et ses prérogatives, la mise en application de la teneur des circulaires réglementaires et du protocole sanitaire préventif prévu dans les centres d'examen pour réunir toutes les conditions nécessaires au bon déroulement des examens scolaires nationaux".

Elaboré par des experts et des spécialistes, ce protocole spécial, validé par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, prévoit la désignation d'un chef adjoint dans chaque centre d'examen pour s'occuper de l'aspect préventif et sanitaire tout au long des épreuves.

Il prévoit aussi la désinfection de toutes les structures du centre d'examen avant ouverture et la fermeture des structures et locaux inutilisés, la mise à disposition des équipements de protection nécessaires et la désinfection des bâches à eau.

En ce qui concerne les mesures préventives à l'intérieur des classes, le protocole prévoit une disposition des tables et des chaises qui permette d'assurer le respect d'une distanciation physique de plus d'un (1) mètre entre les candidats, tout en s'assurant de la disponibilité de bavettes, de thermomètres à infrarouge portatifs, de sacs en plastique et de bacs à ordures, en quantité et nombre suffisants. Il est également question de la



mise à disposition de solutions hydro-alcooliques en quantité suffisante à l'entrée des centres et dans les salles de travail, à la portée aussi bien des candidats que des encadreurs, avec la nécessité de mettre à disposition l'eau et le savon liquide dans les sanitaires et les structures de santé.

Les autres mesures prévues consistent en la mise en place de pancartes et de bandes colorées, la pose d'une peinture et d'un marquage de couleur au sol et de barrières physiques à même d'assurer le respect de la distanciation physique entre les candidats, ainsi que l'affichage et le placardage des affiches et guides-pratiques contenant les consignes de sécurité, les mesures préventives et sanitaires et les mesures et gestes barrières devant être observés par toutes les personnes présentes dans les centres d'examen.

Le ministère de l'Éducation nationale a mis l'accent, par souci de préserver l'intégrité de tous durant les jours des épreuves, sur le nettoyage quotidien et la désinfection des salles après les

épreuves de la matinée et de l'après-midi, tout en évitant de mettre en marche les climatiseurs autant que possible, sauf en cas de nécessité.

Il a été également question d'imposer le respect de la distanciation sociale préventive d'un mètre au minimum entre les candidats et de la prise de toutes les dispositions indispensables à l'application de cette mesure à l'entrée et à la sortie, dans les couloirs et à l'intérieur des salles d'examen, tout en empêchant l'accès aux centres d'examen à tout personne non-autorisée.

Le protocole sanitaire a également imposé le port, par tous, des masques de protection, la désinfection des pochettes des sujets avant leur ouverture, l'obligation faite aux enseignants surveillants de désinfecter leurs mains avant la distribution des feuilles et à leur réception des feuilles, après la fin de chaque examen. Les dispositions du protocole obligent, par ailleurs, les responsables des centres d'examen, à placer des kits tapis désinfectant les semelles des chaussures à l'entrée principale du centre, veiller à

l'hygiène permanente des sanitaires et ouvrir les fenêtres des salles pour en assurer l'aération naturelle.

Au cas où une température corporelle de plus de 37 degrés est enregistrée ou en cas d'apparition d'un des symptômes (toux, rhume, éternuement...) à l'intérieur du centre, les mesures imposent au chargé de l'aspect préventif et sanitaire de rassurer le candidat, ne pas entraver le déroulement ordinaire de l'opération d'accueil, lui faire passer un examen immédiat et diagnostiquer l'éventuel cas suspecté tout en isolant dans une salle dédiée à cette effet, en vue de lui permettre de passer l'examen.

Outre les mesures sanitaires, le protocole a mis l'accent sur l'obligation pour les encadreurs des deux sexes, de fouiller, à l'aide de détecteur de métaux, en plus de la fouille manuelle et de retirer tous les moyens et appareils de communication électronique et les documents non-autorisés.

Dans le même contexte, le ministre de l'Éducation a abordé, lors de sa rencontre avec les directeurs de l'Éducation, les opérations relatives au parachèvement des activités de fin d'année scolaire 2020/2021 et la finalisation des préparatifs organisationnels, matériels, préventifs et sanitaires, en vue de l'organisation des examens scolaires (session 2021).

Par ailleurs, le ministre a annoncé l'ouverture d'un espace dédié aux enseignants dans le système informatique du secteur de l'Éducation nationale.

"Une importante réalisation qui permettra d'améliorer et de simplifier le service public", s'en est-il réjoui avant d'appeler les directeurs de l'Éducation, à informer l'ensemble des enseignants de s'inscrire sur cette espace et de répondre au sondage qui a été élaboré à l'effet d'évaluer l'organisation de la scolarisation exceptionnelle lors de l'année scolaire 2020/2021, dans un délai ne dépassant pas le 16 juin 2021.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ - ENI FOUNDATION

Signature d'un accord-cadre pour renforcer l'accès aux services de santé dans les zones d'ombre

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et ENI Foundation ont signé, mardi à Alger, un accord-cadre visant à renforcer l'accès aux services de santé maternelle et infantile dans les zones d'ombre du sud du pays et dans les Hauts-Plateaux.

"Cette initiative vise à fournir des équipements médicaux pour les services de la maternité au niveau des hôpitaux situés dans les zones d'ombre du sud du pays", a indiqué le ministre de la Santé, Pr Abderrahmane Benbouzid, lors de la cérémonie de signature de l'accord-cadre au siège du ministère.

Il a souligné qu'en plus des équipements, il est question aussi de cliniques mobiles dotées de tous les moyens, de véhicules et de chapiteaux pour dispenser des soins nécessaires au profit des populations".

Cet accord-cadre porte également sur la formation au profit du personnel de la santé, appelé à faire fonctionner les équipements médicaux en question, a affirmé le ministre, précisant que "cette démarche vise à rapprocher les soins des populations". Selon le ministre, un autre



programme de formation qui consiste à former le personnel médical au niveau des établissements publics de santé de proximité (Epps), pour l'exploitation des cliniques mobiles, est prévu dans le cadre de cet accord. Ce projet porte aussi sur un programme d'activités d'orientation

médicale pour les femmes, notamment par des campagnes de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein. M. Benbouzid a noté à cette occasion, qu'une commission commune, composée des représentants du ministère de la santé et ENI Foundation, sera créée prochainement pour la mise en œuvre de cet accord. De son côté, le secrétaire général d'ENI Foundation, M. Filippo Uberti, a estimé qu'avec cette initiative, "ENI Foundation veut contribuer à l'engagement du système de santé algérien à travers des services de santé de proximité efficaces, notamment dans les zones éloignées et à l'élargissement de l'accès aux services de santé maternelle et infantile dans le sud du pays".

La signature de l'accord-cadre s'est déroulée en présence du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, un représentant du ministère des Affaires étrangères, l'ambassadeur d'Italie, Giovanni Polizzi, le représentant d'ENI Algérie, Président directeur général de Sonatrach et des cadres du ministère de la Santé.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE
Au moins 3.681.985 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 3.681.985 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles mercredi.

Plus de 171.096.690 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays.

Ils excluent les révisions réalisées a posteriori par certains organismes statistiques, qui concluent à un nombre bien plus important de morts.

L'OMS estime même, en prenant en compte la surmortalité directement et indirectement liée au Covid-19, que le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé que celui officiellement recensé.

Une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques reste aussi non détectée malgré l'inten-



sification du dépistage dans de nombreux pays.

Sur la journée de mardi, 14.742 nouveaux décès et 478.460 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Mexique avec 4.272 nouveaux morts (incluant l'ajout au bilan du pays de décès suspects, jusqu'alors non comptabilisés), l'Inde (3.207) et le Brésil (2.408).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 595.213 décès pour 33.287.577 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 465.199 morts et 16.624.480 cas, l'Inde avec 335.102 morts (28.307.832 cas), le Mexique avec 227.840 morts (2.420.659 cas), et le Pérou avec 184.507 morts

(1.961.087 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 560 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Hongrie (308), la Bosnie (283), la République tchèque (281), Gibraltar (279), et la Macédoine du Nord (260).

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient mercredi à 10H00 GMT 1.161.745 décès pour 33.209.221 cas, l'Europe 1.137.172 décès (53.008.587 cas), les Etats-Unis et le Canada 620.777 décès (34.670.316 cas), l'Asie 487.166 décès (36.664.979 cas), le Moyen-Orient 143.067 décès (8.639.509 cas), l'Afrique 130.956 décès (4.855.232 cas), et l'Océanie 1.102 décès (48.851 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

VACCINS

Le Canada autorise un vaccin différent entre la 1^{ère} et la 2^e dose

Le comité scientifique conseillant le gouvernement du Canada sur la vaccination a donné son feu vert mardi à la possibilité de changer de vaccin anti-Covid entre la première et la deuxième dose.

Les personnes ayant reçu une première dose d'AstraZeneca peuvent recevoir soit une seconde dose de ce même remède, soit une dose d'un vaccin à ARN messager (Pfizer-BioNTech ou Moderna), a annoncé le comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) dans un communiqué.

Les Canadiens ayant reçu une première dose d'un vaccin à ARN messager doivent se voir proposer le même sérum pour leur seconde dose mais s'il est indisponible, un autre vaccin à ARN messager peut être offert.

"L'interchangeabilité des vaccins signifie que vous pouvez recevoir une première dose de vaccin et recevoir en toute sécurité un vaccin différent pour votre seconde dose afin de compléter la série de vaccins nécessaire pour assurer une protection optimale contre la Covid-19", a assuré le Dr Howard Njoo, sous-administrateur en chef de la santé publique fédérale. Pour formuler cette recommandation, le CCNI précise avoir notamment pris en compte le risque de caillots sanguins graves avec le vaccin AstraZeneca.

VACCINS

Appel commun de l'OMS, OMC, FMI et Banque mondiale pour l'égalité vaccinale

Les leaders mondiaux doivent prendre un "nouvel engagement" à oeuvrer à une distribution plus équitable des vaccins contre le Covid-19 sur la planète pour espérer vaincre la pandémie, et éviter une "reprise économique à deux vitesses", ont demandé mardi quatre organisations internationales majeures. Les chefs de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale ont appelé le G7, lors de son prochain sommet au Royaume-Uni dans le courant du mois, à accepter de verser 50 milliards de dollars pour un plan anti-pandémie élaboré par le FMI et déjà exposé lors du Sommet de la santé à Rome. Une telle injection de fonds permettrait "d'augmenter considérablement la production de diagnostics, de traitements, d'oxygène, d'équipements médicaux et de vaccins en vue d'une distribution équitable", a détaillé le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Ce montant doit permettre de générer 9.000 milliards de dollars pour l'économie mondiale d'ici 2025, ont estimé les quatre responsables en conférence de presse.

L'objectif est de vacciner au moins 40% de la population mondiale d'ici la fin de l'année, et au moins 60% d'ici la fin de 2022 pour permettre une reprise économique mondiale durable.

La directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, a elle demandé aux Etats de renoncer aux restrictions sur le commerce des vaccins et matières premières nécessaires pour leur production, et a réitéré son appel à augmenter les capacités de production locales de vaccins, grâce notamment au transfert de technologies.

"Vous vous demandez peut-être pourquoi le FMI s'intéresse à la vaccination?" a pour sa part lancé la directrice générale du FMI Kristalina Georgieva.

C'est, a-t-elle expliqué, parce que "nous sommes très préoccupés par le fait qu'une pandémie à deux vitesses entraîne une reprise économique à deux vitesses".

APB

GRANDE-BRETAGNE

Aucun mort du Covid-19 en 24h pour la première fois depuis juillet

Les services de santé britanniques n'ont enregistré mardi aucun mort supplémentaire du coronavirus en 24 heures, une première depuis le 30 juillet dernier, alors que le Royaume-Uni s'inquiète de la montée des cas liées au variant Delta.

Les bilans en début de semaine sont souvent anormalement bas après le week-end en raison des retards dans l'enregistrement des cas (lundi était un jour férié).

Cette diminution du nombre de morts constitue néanmoins une bonne nouvelle symbolique pour le pays le plus endeuillé d'Europe, avec presque 128.000 morts dues à la pandémie.

C'est le résultat d'un long confinement et d'une campagne de vaccination massive entamée en décembre, qui a permis d'administrer une première dose à plus de 39 millions de personnes (74,9% de la population adulte) et une deuxième à plus de 25 millions (48,9% des adultes).

"Tout le pays sera ravi d'apprendre qu'aucun décès lié au Covid n'a été enregistré hier", s'est réjoui le ministre de la Santé Matt Hancock, se félicitant que "les vaccins fonctionnent clairement". Mais "malgré cette bonne nou-

velle, nous savons que nous n'avons pas encore vaincu ce virus", a-t-il mis en garde.

En effet, le Royaume-Uni a dénombré mardi 3.165 cas de contamination supplémentaires (presque 4,5 millions au total) selon le dernier bilan officiel, montrant une augmentation par rapport aux semaines précédentes.

Après un long et strict confinement hivernal, ce pays a connu une amélioration sanitaire qui lui a permis d'alléger les restrictions, mais il est actuellement confronté à une hausse du nombre de cas, largement imputée à la propagation du variant Delta, d'abord apparu en Inde.

Depuis quelques jours, la pression augmente sur le Premier ministre britannique Boris Johnson pour qu'il ralentisse le déconfinement, compromettant la levée des dernières restrictions, initialement prévue pour le 21 juin.

Certains scientifiques mettent en garde contre une troisième vague potentielle au Royaume-Uni.

"Nous continuerons à évaluer et à surveiller les données quotidiennement", a promis mardi un porte-parole de Downing Street, rappelant que M.

Johnson s'exprimerait sur le sujet la semaine prochaine.

Selon les dernières données rendues publiques vendredi par le Bureau national des statistiques, le taux de contamination reste "bas" au Royaume-Uni, malgré des signes d'augmentation.

En Angleterre, l'ONS évaluait au 22 mai à 48.500 le nombre de personnes atteintes par le virus, soit une sur 1.120.

En Ecosse, le gouvernement local a décidé de mettre en pause le déconfinement face au variant Delta: la plus grande partie de la nation va rester au niveau deux (réunions limitées à six personnes en intérieur, discothèques fermées), dont la capitale Edimbourg.

Seules certaines zones peu affectées comme celle d'Aberdeen, pourront passer samedi au niveau 1 de restrictions, permettant aux citoyens de se retrouver en groupes plus importants.

Cette décision "difficile et complexe" a été prise face à l'arrivée du variant Delta qui "se propage plus rapidement que les précédents variants", a expliqué mardi la Première ministre Nicola Sturgeon, affirmant qu'il constituerait "bientôt la moitié des nouveaux cas quotidiens".

RECHERCHE - COVID-19

Seule une sous-lignée du variant Delta "préoccupante" selon l'OMS

Seule une sous-lignée du variant Delta du covid-19, détecté pour la première fois en Inde, est encore considérée comme "préoccupante", tandis que deux autres ont été rétrogradées, a indiqué mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le variant B.1.617, rebaptisé Delta, et considéré comme partiellement responsable de l'explosion de la pandémie en Inde, s'est

depuis étendu à plus de 50 territoires, avec trois sous-lignées distinctes.

L'OMS avait classé le mois dernier la totalité du variant comme "préoccupant", mais a indiqué mardi que seule une sous-lignée doit à présent être considérée comme telle.

"Il est devenu évident que davantage de risques pour le public sont associés au B.1.617, tandis que des taux

de transmission moindres ont été observés avec les autres sous-lignées", a indiqué l'OMS dans son point épidémiologique hebdomadaire sur la pandémie.

Le B.1.617.2 demeure qualifié de préoccupant, de même que trois autres variants du virus, considérés comme plus dangereux que la version originale car plus contagieux, mortels ou parce que les vaccins pourraient ne

pas offrir de protection contre eux.

L'OMS avait attribué lundi des lettres grecques aux noms scientifiques des différents variants tels que Alpha, Beta, Gamma, ou Delta pour le cas de B.1.617.

Cette initiative vise notamment à éviter des appellations "stigmatisantes et discriminatoires" pour les pays et territoires où ils sont apparus.

FIÈVRE DU BÉBÉ QUAND ALLER AUX URGENCES ?

La réaction à adopter face à une fièvre chez un bébé dépend de son âge mais pas que ! Le Dr Estelle Vaucan Gitto, pédiatre donne les bons réflexes. Si une visite chez le pédiatre suffit parfois, se rendre aux urgences peut être nécessaire.

Tous les jeunes parents ont connu ce moment de stress intense lorsque bébé fait sa première poussée de fièvre ! Un phénomène très courant chez le nourrisson qui suscite une inquiétude bien légitime. "La fièvre est une réaction normale de l'organisme de défense immunitaire face à un virus ou un bactérie", explique le Dr Vaucan Gitto. La fièvre aide donc bébé à se défendre contre une agression, elle n'est donc pas anormale.

Fièvre chez bébé : à partir de quelle température ?

"On parle de fièvre lorsque la température prise en rectale est supérieure ou égale à 38° chez le bébé de moins de 3 mois, et supérieure ou égale à 38,5° chez le bébé de plus de trois mois", détaille la pédiatre. Cette dernière précise que la température peut être prise avec un thermomètre frontal ou auriculaire mais qu'elle doit ensuite être confirmée en rectale car cette voie donne une mesure de référence beaucoup plus fiable et précise.

Fièvre de bébé : comment réagir et quand consulter ?

"En dehors des vaccins, une fièvre chez le nourrisson de moins de trois mois appelle une consultation dans un service d'urgence, explique le Dr Vaucan Gitto. A cet âge,

une infection de la grossesse peut être en cause. Cela nécessite donc un bilan sanguin et des examens complémentaires qui ne peuvent pas être réalisés dans un cabinet en ville", ajoute-t-elle. Après trois mois en revanche, l'enfant peut être pris en charge par un pédiatre ou un médecin généraliste en cabinet. "Cela n'appelle pas nécessairement une consultation en urgence mais il faut observer les signes d'alerte de la fièvre. On donne d'abord une dose de doliprane et on surveille d'éventuels anomalies du "CCR" pour comportement, coloration et respiration", recommande la pédiatre. Comportement : l'enfant est-il tonique, répond-t-il à son nom, quel est son état de conscience ?

Coloration : l'enfant est-il pâle, bleu, marbré ?

Respiration : la respiration de l'enfant est-elle normale ou au contraire trop rapide ?

"L'altération d'un de ces trois paramètres qui persiste après une prise de doliprane appelle à une consultation aux urgences ou chez le pédiatre", explique le Dr Vaucan Gitto. Chez l'enfant plus grand, il faut surveiller que la fièvre est bien tolérée. On recommande de consulter si la fièvre, bien tolérée, persiste plus de 48 heures chez le moins de 2 ans, et au 4ème jour de fièvre chez le plus grand.



Fièvre de bébé : surtout pas de bain !

On a longtemps recommandé aux parents de donner un bain à leur enfant lorsqu'il avait de la température afin, disait-on, de faire

baissier la fièvre. "Il ne faut surtout pas donner de bain. On sait aujourd'hui que cela entraîne une variation trop rapide de la température corporelle qui peut provoquer des convulsions", insiste

la pédiatre. Cette dernière précise qu'il faut en revanche découvrir l'enfant, le mettre en couche ou en body, puis lui donner du doliprane et surtout surveiller son comportement.

MORT SUBITE DU NOURRISSON LES PELUCHES, COUVERTURES ET OREILLERS SONT RESPONSABLES DE LA MAJORITÉ DES CAS

Selon une récente étude américaine, la mort subite du nourrisson (MSN) est provoquée, dans la majorité des cas, par un "environnement de sommeil dangereux".

Selon Santé Publique France, la mort subite du nourrisson (MSN) se définit comme le "décès inexpliqué d'un enfant de moins d'1 an, survenant apparemment pendant le sommeil, qui reste inexpliqué après des investigations post-mortem comprenant une autopsie complète et une revue complète des circonstances du décès et de l'histoire clinique". Chaque année, en France, environ 400 bébés (souvent âgés de moins de 6 mois) sont victimes d'une mort subite du nourrisson – on parle aussi de "mort inattendue du nourrisson" (MIN).

La mort subite du nourrisson (MSN) est un phénomène de mieux en mieux compris par les scientifiques : ainsi, on sait aujourd'hui qu'un environnement de sommeil non-sécurisé constitue un facteur de risque majeur.

Justement : une récente étude publiée par l'American Academy of Pediatrics s'est intéressée aux causes de la mort subite du nourrisson (MSN). Les chercheurs américains ont étudié 12 000 cas de MSN survenus aux États-Unis entre 2011 et 2017 : primo, ils ont constaté que 31 % des décès résultaient d'un étouffement (ou d'un "probable étouffement") de l'enfant. Deuzio, les "environnements de sommeil dangereux" étaient impliqués dans environ 72 % des cas.

Qu'appelle-t-on un "environnement de sommeil dangereux" pour un bébé ? Les scientifiques pointent notamment du doigt la "litière molle", mise en cause dans environ 75 % des cas d'étouffement. Pour rappel, lors de ses premiers mois de vie, le bébé a besoin d'un matelas assez ferme (densité comprise entre 21 et 23 kg/m3 pour un matelas en mousse synthétique) pour prévenir la MSN.

En outre, les chercheurs américains soulignent que les peluches, les oreillers, les coussins, les couvertures, les tours de lit... sont à proscrire avant l'âge de 18-20 mois en moyenne – demandez conseil à votre pédiatre ! Enfin, comme le rappelle l'Académie Nationale de Médecine, le bébé doit impérativement être couché sur le dos.



L'OTITE DE BÉBÉ COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

L'otite est fréquente chez le bébé après une poussée dentaire ou une infection ORL. Le Dr Estelle Vaucan Gitto, pédiatre, nous explique comment reconnaître les symptômes de l'otite et comment la traiter.

COMMENT RECONNAÎTRE L'OTITE CHEZ LE BÉBÉ ?

Chez le bébé, de la naissance à 2 ans, le principal symptôme évocateur d'une otite est l'apparition d'une fièvre supérieure à 38,5 et persistant plus de 48 heures. Elle peut être associée à une douleur intense que le bébé exprime par des pleurs ou une irritabilité, ajoute le Dr Estelle Vaucan Gitto, pédiatre. L'otite est très souvent une complication d'une poussée dentaire ou survient après une rhinopharyngite. Elle peut également être provoquée par un reflux gastro-œsophagien. De manière générale, tout ce qui se passe dans la bouche de bébé favorise la survenue d'une otite, observe la pédiatre.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES D'OTITES ?

Chez le bébé on observe le plus souvent trois types d'otites. "La plus fréquente, elle touche un enfant sur deux, est l'otite séruméneuse. Elle est asymptomatique, passe le plus souvent inaperçue et survient le plus souvent à la suite d'une obstruction nasopharyngée", détaille le Dr Vaucan Gitto. Seul l'auscultation du tympan par le médecin avec un otoscope permet d'établir le diagnostic. La pédiatre insiste d'ailleurs sur la nécessité de toujours vérifier les oreilles des bébés, même si ce n'est pas l'objet du rendez-vous car ce type d'otite s'il elle persiste plus de 3 à 6 mois peut entraîner des pertes d'audition. La deuxième type d'otite retrouvée chez l'enfant est l'otite otogène, elle est souvent associée à une infection virale ou une poussée dentaire. Elle peut être douloureuse et parfois associée à une petite fièvre. Le troisième type d'otite que l'on retrouve chez le bébé est l'otite moyenne aiguë purulente. Elle est très douloureuse et souvent associée à de la forte fièvre. Certains symptômes ne sont toutefois pas évidents à relier



immédiatement à l'otite mais en cas de doute, une consultation s'impose.

Otite de bébé: quand consulter et quelles sont les complications ?

Il est nécessaire de consulter si l'enfant a moins de 2 ans et une fièvre supérieure à 38,5 pendant plus de 48 heures mais aussi lorsque l'enfant semble incommodé ou douloureux. A noter que toute fièvre supérieure à 38°C chez l'enfant de moins de 3 mois doit être considérée comme une urgence et imposer une consultation immédiate. Le pédiatre va également être vigilant aux signes de mauvaise tolérance de la fièvre, appelé le CCR pour coloration, comportement et respiration. Lorsque l'enfant semble grognon ou pas dans son assiette, qu'il éprouve des difficultés à respirer ou est particulièrement pâle. Ces signes doivent imposer une consultation d'urgence. En revanche, contrairement à une idée reçue, le fait que le bébé se touche l'oreille n'est pas nécessairement un symptôme clair d'otite lorsqu'il est isolé. Concernant les complications éventuelles de l'otite chez le bébé, le Dr Vaucan Gitto se veut rassurante. "Dans le cas de l'otite moyenne aiguë

purulente, des complications infectieuses (méningite, abcès, mastoïdite) peuvent survenir mais elles sont extrêmement rares. Le tympan peut également se percer mais une otite perforée n'est pas plus grave", explique la pédiatre.

Une otite séruméneuse, lorsqu'elle devient chronique, peut se surinfecter et provoquer à terme une perte auditive qui peut avoir un retentissement réel sur l'apprentissage de la parole plus la scolarité. Il est donc primordial de ne pas la négliger.

QUELS SONT LES TRAITEMENTS DE L'OTITE ?

Comment soulager une otite ? "L'otite n'impose pas nécessairement un traitement. La première chose à faire va être de décongestionner le nez et de moucher régulièrement le bébé. Que l'otite soit virale ou bactérienne on pourra prescrire des antalgiques pour soulager la douleur", recommande la pédiatre. Dans certains cas, un traitement local à base de corticoïdes et un décongestionnant par inhalation seront prescrits. Concernant les antibiotiques, ils sont réservés aux otites moyennes aiguës purulentes.

Seul le médecin, en fonction du type d'otite, pourra décider de la mise en place de tel ou tel traitement. Il est très important que les parents ne prennent pas eux-mêmes l'initiative d'administrer un médicament.

PEUT-ON PRÉVENIR LES OTITES ?

Le seul moyen de prévenir l'otite est de veiller à nettoyer correctement le nez du bébé (matin et soir) plusieurs fois par jour avec du sérum physiologique, même lorsqu'il n'est pas malade. Pour les plus grands, outre le nettoyage régulier du nez, il est important de leur apprendre rapidement à se moucher.

Faut-il éviter les bains en cas d'otite ? En cas d'otite moyenne aiguë, cela ne pose pas de problème. En revanche, en cas d'otite externe (infection du conduit auditif et non du tympan), il est préférable d'éviter les shampooings. L'entrée d'eau dans l'oreille. Une astuce: pour que l'eau ne pénètre pas dans l'oreille, on peut rinçer la tête du bébé avec un gobelet. La pédiatre est aussi déconseillée en cas d'otite externe, cela favorise la transmission des infections.

QUE FAIRE EN CAS D'OTITES À RÉPÉTITION ?

Certains bébés souffrent d'otites à répétition, par exemple à chaque poussée dentaire. "A partir de 4 à 5 otites avant l'âge de deux ans, il est préférable d'orienter vers un ORL pédiatrique qui pourra poser des aérateurs transtympaniques", recommande le Dr Vaucan Gitto. Les fameux "yoyos" sont posés à l'hôpital en ambulatoire et donnent de très bons résultats, permettant d'éviter nombre de surinfections. "Le dispositif se désagrège de lui-même après un an environ et tombe tout seul, bien souvent sans que l'enfant s'en rende compte", ajoute la pédiatre. Cette dernière précise que l'ablation des amygdales est parfois envisagée mais qu'elle concerne plutôt les enfants plus grands, et très rarement avant l'âge de 2 ans.

CONJONCTIVITE DU BÉBÉ : QUE FAIRE ? QUELS TRAITEMENTS ?

La conjonctivite est un motif de consultation très fréquent chez le bébé, dit-on pour le bébé de la naissance à un an. Comment la reconnaître ? Quels sont les traitements ? Les réponses du Dr Estelle Vaucan Gitto, pédiatre. La conjonctivite est une membrane qui recouvre le blanc de l'œil et l'intérieur des paupières. Lorsque cette membrane est le siège d'une inflammation, on parle de conjonctivite.

Conjonctivite de bébé: quels sont les symptômes ?

"La conjonctivite est un œil rouge uni ou bilatéral indolore", explique la pédiatre Estelle Vaucan Gitto. La conjonctivite et/ou la conjonctive (blanc de l'œil) peuvent être rouges, l'œcil larmoyant mais cela ne provoque pas de douleurs chez le nourrisson. Si le bébé peut ressentir une gêne, il ne pleure pas. La plupart des bébés ont une

conjonctivite au cours de leur première année, sans que cela crée à conséquence.

Quelles sont les causes de la conjonctivite ?

Le Dr Vaucan Gitto rappelle que les causes de la conjonctivite ne sont pas les mêmes chez le bébé et chez l'enfant plus grand. "Chez le bébé de moins d'un an la conjonctivite est causée dans une immense majorité des cas par une obstruction des canaux lacrymaux. Il s'agit d'une conjonctivite "mécanique" qui n'est ni virale, ni bactérienne, même si une surinfection bactérienne est possible", explique-t-elle. Chez l'enfant après un an, la conjonctivite est en revanche bactérienne, virale ou allergique, par exemple au printemps avec les pollens. Elle nécessite alors la prescription de collyres antiseptiques, à base de corticoïdes et/ou de collyres an-

tibiotiques, pouvant être associés à une prescription d'antihistaminiques.

Les traitements de la conjonctivite chez le bébé

Quand consulter ? La conjonctivite n'est pas un motif de consultation en urgence chez le pédiatre mais le Dr Vaucan Gitto insiste sur le nécessité pour les parents de savoir comment réagir en attendant de voir le médecin. "Le premier traitement consiste à laver plusieurs fois par jour l'œil avec du sérum physiologique afin d'éviter la surinfection. Le pédiatre pourra ensuite prescrire des gouttes antiseptiques ou antibiotiques, détaille la pédiatre. Le lavage de l'œil doit être réalisé avec du sérum physiologique et une compresse de l'extérieur vers l'intérieur (du plus propre au plus sale), en changeant de compresse lorsqu'on nettoie le deuxième œil. On peut également

masser doucement le sac lacrymal situé dans le coin interne de l'œil à l'intérieur du nez. Si les sécrétions sont jaunes, très purulentes, on prescrira des gouttes antibiotiques".

Conjonctivite de bébé: quelles sont les complications ?

Outre la surinfection bactérienne qui est la complication la plus fréquente, il arrive que la conjonctivite devienne chronique, le canal lacrymal pouvant se boucher très rapidement. "On peut alors désobstruer chirurgicalement le canal mais il s'agit vraiment d'un dernier recours si la surinfection est permanente et chronique", explique le Dr Vaucan Gitto. Réalisée par un médecin ophtalmologiste en ambulatoire, la procédure est très rapide et consiste à faire passer une petite sonde extrêmement fine dans le canal lacrymal afin de le dilater.

Qu'est-ce qu'un bébé médicament ?

Dans le cadre de la loi bioéthique, l'amendement du "bébé médicament" s'apprête à être débattu à l'Assemblée générale. Mais au fait, en quoi consiste cette pratique du "bébé médicament" ? Depuis 2004, la loi bioéthique a inscrit ce dispositif du "bébé médicament", aussi appelé "bébé double espoir". Le premier enfant de ce type est né en 2011. Mais qu'est-ce qu'un bébé médicament ?

BÉBÉ ESPOIR
En 2011 naissait un enfant du nom de Umüt Talha, qui veut dire "notre espoir" en turc. Il est le petit frère d'une enfant nommée Asya, atteinte d'une maladie rare, la bêta-thalassémie sévère. Il s'agit d'une défaillance du gène de l'hémoglobine qui permet au sang d'être oxygéné. Pour survivre, elle avait besoin d'être transfusée toutes les 3 à 4 semaines. Il existait un moyen de la sauver: qu'elle soit greffée de cellules souches qui lui permettent de produire les cellules sanguines manquantes. Mais impossible de trouver ces cellules souches auprès de la banque publique des cordons ombilicaux. La seule solution: Les fabriquer eux-mêmes, via un deuxième enfant, conçu en fécondation in vitro, pour qui soit porteur des fameuses cellules. Ce petit garçon, né sans la maladie, a pu faire un don de ces cellules souches pour sa sœur. C'était le premier "bébé médicament", conçu pour soigner un frère ou une sœur, rappelle le Dr Figeo.

UN DOUBLE DIAGNOSTIC AVANT L'IMPLANTATION DE L'EMBRYON

Ce dispositif est très encadré et demande un processus particulier, son nom scientifique est "double diagnostic avant type préimplantatoire avec type préimplantatoire". Dans certaines situations, il faut pour cela que la maladie de l'enfant soit incurable et le condamne durant ses premières années de vie. Il s'agit d'une technique de fécondation in vitro, comportant deux étapes de test avec à chaque fois un diagnostic. Ils sont effectués dans le but de s'assurer que l'enfant à venir n'est pas atteint de la même maladie, et qu'il a un système immunitaire compatible avec le premier enfant. Lorsque l'embryon est sans anomalie génétique et immuno-compatible, il est implanté dans le ventre de la mère. Ensuite, à la naissance de l'enfant, des cellules souches sont prélevées dans le sang présent à l'intérieur du cordon ombilical et implantées à l'œuf.

Cette pratique, controversée, est sur le point d'être débattue à l'Assemblée générale, qui avait déjà voté en sa défaveur en octobre 2019. Elle fait polémique au sens où elle entraîne un tri des embryons, le rejet de certains embryons viables, le fait de donner naissance à un enfant "service" d'une cause précise, le risque de faire peser un poids sur les épaules de cet enfant, responsable de la question (ou de l'échec potentiel de question) de l'enfant qui le précède.

RD CONGO

Manifestation contre le président rwandais Paul Kagame à Bukavu

Quelque centaines de personnes ont manifesté mardi à Bukavu, dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) pour dénoncer des "propos négationnistes" tenus, selon eux, par le président rwandais Paul Kagame concernant les crimes commis en RDC.

Rassemblés devant l'Institut français de la ville, les manifestants ont appelé le président Kagame à "présenter des excuses au peuple congolais", en référence à une récente interview controversée de M. Kagame sur le rapport Mapping de l'ONU, publié en 2010 et qui répertorie plus de 600 violations graves des droits humains commises en RDC entre 1993 et 2003.

Le 17 mai à Paris, lors d'une interview aux médias français France 24 et RFI, M.

Kagame avait jugé notamment ce document "extrêmement controversé", "contesté" et "politisé", semblant remettre en doute les massacres commis pendant cette période.

Ces propos avaient suscité un tollé immédiat en RDC, et Kigali avait alors expliqué qu'il y avait eu "confusion" sur les propos du président rwandais.

"Kagame pour toi, c'est fini aujourd'hui", le combat pour la reconnaissance de ses crimes indiqués dans le rapport Mapping va se poursuivre", ont lancé en swahili les manifestants à Bukavu. Assis par terre, les mains levées, jeunes et aînés, dont plusieurs femmes, ont entonné des chansons contre le chef de l'Etat rwandais.

"Il n'y a pas de petit et grand génocide. Il y a eu des crimes graves au Rwanda en 1994 et tout le monde est d'accord, mais il y en a eu aussi en RD Congo depuis 1993 jusqu'à aujourd'hui. Tous méritent justice et réparation", a déclaré dans un communiqué la société civile locale, organisatrice de la manifestation.

Cette structure a dénoncé la montée des "lobbies négationnistes et des propos méprisants" qui s'activent pour "nier les évidences contenues dans le rapport Mapping".

Sur des banderoles on pouvait lire: "La France ne doit pas être un soutien aux lobbies négationnistes des crimes commis en RD Congo, ni faire de ces crimes un deal diplomatique avec le Rwanda".

Les manifestants ont par ailleurs exprimé leur soutien au Dr Denis Mukwege, Prix Nobel de la paix et natif du Sud-Kivu, que le président rwandais avait accusé dans son interview d'être "un outil de forces que l'on ne voit pas".

Depuis les deux guerres du Congo (1996-97 et 1998-2003), les relations entre le Rwanda et la RD Congo restent difficiles, mais se sont légèrement améliorées depuis l'arrivée au pouvoir de Félix Tshisekedi en 2019. Ces conflits ont impliqué les nombreuses milices et les armées de plusieurs pays voisins, le Rwanda et Ouganda notamment.

TCHAD-CENTRAFRIQUE

Soldats tchadiens "exécutés": la Centrafrique condamne "fermement"

La Centrafrique a condamné "fermement" l'attaque par son armée d'un poste frontalier en territoire tchadien qui a causé dimanche la mort de six soldats tchadiens, dont cinq "enlevés et exécutés", lors d'une rencontre mardi soir à N'Djamena entre les chefs de la diplomatie des deux pays.

Les deux parties "ont souligné l'urgence d'éclaircir les circonstances dans lesquelles cette attaque a été opérée" et "ont convenu de la mise en place d'une commission d'enquête internationale indépendante et impartiale", selon un communiqué conjoint signé par les deux ministres des Affaires étrangères.

APS

SAHARA OCCIDENTAL

Le président sahraoui arrive à Alger après son hospitalisation en Espagne

Le président sahraoui, Brahim Ghali est arrivé mercredi, très tôt le matin, à Alger après son admission dans un hôpital espagnol, son staff médical ayant estimé que son hospitalisation n'étant plus nécessaire, a indiqué l'ambassadeur sahraoui à Alger, Abdelkader Taleb Omar.

Dans une déclaration à l'APS, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a expliqué que le président Brahim Ghali est arrivé à Alger, mercredi vers 3 heures du matin en provenance d'Espagne afin de poursuivre sa convalescence.

D'autre part, l'ambassadeur a indiqué que l'état de santé du président Ghali est en constante amélioration, ce qui ne nécessite plus son hospitalisation en Espagne. Le diplomate a exprimé sa satisfaction quant à l'amélioration de

l'état de santé du président Ghali attirant l'attention sur "l'échec de la propagande marocaine qui a tenté de porter atteinte à la lutte du peuple sahraoui en prenant pour cible l'un de ses symboles". Mardi, le président sahraoui a répondu volontairement aux questions d'un juge espagnol après une plainte portée contre lui pour de présumés "crimes de guerre".

La Haute Cour d'Espagne a annoncé, le jour même, qu'il n'y avait pas lieu d'engager des poursuites contre le président sahraoui Brahim

Ghali, le dossier d'accusation n'étant pas étayé par des preuves tangibles. De son côté, le représentant du Front Polisario en Europe et auprès de l'Union européenne, Abi Bouchraya El Bachir a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le président sahraoui avait quitté l'Espagne afin de poursuivre ses soins complémentaires en Algérie. Il a précisé que l'équipe médicale du président Ghali a jugé que son état de santé était "en



constante amélioration", ajoutant qu'il n'y avait plus de raison de prolonger son hospitalisation.

Le président sahraoui avait été admis, le 18 avril dernier, à l'hôpital San Pedro de Logrono, en Espagne, après avoir contracté le Covid-19.

UNION AFRICAINE

L'UA annonce la suspension du Mali de ses institutions

L'Union africaine (UA) a annoncé, mardi soir, avoir suspendu à nouveau le Mali de ses institutions suite à l'arrestation du président et le Premier ministre par des militaires, indique un communiqué de l'UA.

"L'UA décide (...) de suspendre immédiatement la République du Mali de sa participation à toutes les activités de l'Union africaine, ses organes et ses institutions, jusqu'à ce qu'un ordre constitutionnel nor-

mal soit rétabli dans le pays", déclare dans ce texte le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'organisation.

L'UA appelle les militaires maliens à "urgemment et inconditionnellement retourner dans leurs casernes et à s'abstenir de toute interférence future dans le processus politique au Mali".

Elle demande à établir les conditions pour le retour à une transition démocratique "sans entrave, trans-

parente et rapide". "Sans quoi, le Conseil n'hésitera pas à imposer des sanctions ciblées et d'autres mesures punitives" contre ceux qui empêchent la transition", ajoute le texte.

La décision de l'UA suit de quelques jours celle de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) qui a également annoncé suspendre le Mali des ses institutions.

BARRAGE SUR LE NIL

Le Soudan sollicite l'intervention du Niger

La ministre soudanaise des Affaires étrangères, Mariam Ali Mansoura Al Sadiq Al Mahdi, a demandé, mardi, l'intervention du Niger dans le différend opposant le Soudan à l'Ethiopie, lié au "barrage de la Renaissance" construit par Addis-Abeba sur le Nil Bleu, indique un communiqué de la Présidence nigérienne. La ministre a formulé cette demande lors d'une rencontre avec le Président nigérien, Mohamed Bazoum, dans la capitale nigérienne Niamey. "Les deux personnalités ont échangé sur les très bonnes relations entre le Niger et le Soudan et certains problèmes internationaux qui concernent l'Afrique, la sécurité et la stabilité de la région de la Corne de l'Afrique notamment la question du barrage éthiopien", selon le communiqué de la présidence nigérienne publié sur son site officiel.

"Evoquant le problème lié au barrage de la Renaissance, elle (la ministre soudanaise) a dit avoir demandé l'intervention du Niger au niveau

des instances internationales, notamment le Conseil de sécurité des Nations Unies dont le Niger est un membre non permanent, pour un règlement pacifique de ce problème au niveau du Nil", a ajouté la même source, précisant que le Président Mohamed Bazoum "a écouté les arguments du Soudan et en fera un usage dans le sens de la paix et de la stabilité dans la région de la Corne de l'Afrique".

Le barrage de la Grande Renaissance éthiopienne (GERD), amené à devenir la plus

grande installation hydroélectrique en Afrique, est depuis son lancement en 2011 source de tensions entre le Soudan, l'Egypte et l'Ethiopie.

L'Egypte, qui dépend du Nil pour environ 97% de son irrigation et son eau potable, considère le barrage comme une menace pour son approvisionnement en eau. De son côté, le Soudan craint que ses propres barrages ne soient endommagés si l'Ethiopie procède au remplissage du GERD avant qu'un accord ne soit conclu.

L'Ethiopie affirme que l'énergie hydroélectrique produite par le barrage sera vitale pour répondre aux besoins énergétiques de ses 110 millions d'habitants. Les deux pays en aval du barrage ont exhorté l'Ethiopie à ne pas effectuer le remplissage avant la signature d'un accord. Mais Addis-Abeba a annoncé en juillet 2020 qu'elle avait atteint son objectif de remplissage de la première année et qu'elle procéderait à la deuxième étape en juillet de cette année, qu'un accord soit conclu ou non.

GHANA

Cinq personnes enlevées par des pirates à bord d'un navire de pêche ghanéen

Des pirates ont attaqué un navire de pêche ghanéen et cinq membres d'équipage ont été enlevés dans les eaux territoriales béninoises, a déclaré mardi un responsable ghanéen.

Felix Charles Asare, responsable de la brigade de police maritime de la ville portuaire de Tema dans l'est du Ghana, a indiqué que la police avait reçu un rapport signalant une attaque contre un navire de pêche au thon enregistré

au Ghana à proximité du Bénin, ajoutant que les détails étaient peu clairs.

Les pirates auraient enlevé cinq membres de l'équipage, dont quatre Coréens et un Philippin, a-t-il précisé.

"Nous avons été informés que des représentants de la marine ghanéenne avaient récupéré le navire et qu'ils étaient en route vers le port de Tema avec le reste des membres d'équipage", a-t-il déclaré.

PALESTINE L'UE appelle à la "levée du blocus" israélien sur Ghaza

Le représentant de l'Union européenne (UE) en Palestine, Sven Kuhn von Burgsdorf, a déclaré que la reconstruction de la Bande de Ghaza nécessite la levée du blocus israélien, en vigueur depuis 15 ans et la formation d'un gouvernement d'union.

"Ces étapes ne sont pas des conditions de l'Union européenne pour la reconstruction de Ghaza, mais plutôt une voie logique pour démarrer ce processus.

Nous pensons que toutes les forces palestiniennes doivent s'entendre sur un gouvernement d'unité nationale, qui s'occupera de la reconstruction et du processus politique.

Il aura aussi une mission démocratique", a-t-il ajouté, soulignant que l'Union européenne a toujours appelé à la tenue "d'élections démocratiques en Palestine".

Il a indiqué que la reconstruction nécessite également, selon l'UE,

"la levée du blocus sur Ghaza pour que les gens puissent se déplacer librement", et d'assurer également la liberté du commerce.

Il a demandé que l'opportunité actuelle soit utilisée pour mettre en œuvre ces étapes.

Dans ce contexte, Burgsdorf a appelé à la nécessité de maintenir le "cessez-le-feu à Ghaza".

Le responsable européen a évoqué les efforts déployés par l'UE et les Nations Unies afin "d'assurer l'arrivée d'une aide urgente" à Ghaza, surtout en ce qui concerne le logement et les denrées alimentaires.

Il a souligné que l'UE avait précédemment

annoncé une aide financière estimée à 34 millions d'euros pour soutenir la Bande de Ghaza.

Burgsdorf est arrivé dans la Bande de Ghaza, dans le cadre d'une délégation diplomatique de l'Union européenne, pour une courte visite.

Cette visite intervient à la lumière des pourparlers en cours sur la stabilisation d'un cessez-le-feu à Gaza entre les parties, avec la médiation égyptienne.

À l'aube du 21 mai, un cessez-le-feu entre l'en-



tité sioniste et la résistance palestinienne est entré en vigueur, après une agression militaire de 11 jours, au cours de laquelle l'occupation sioniste a lancé des centaines de frappes aériennes et des bombardements massifs, faisant des centaines de morts et de blessés parmi les Palestiniens.

UNION EUROPÉENNE Accord politique pour renforcer la transparence fiscale des multinationales

Les eurodéputés et le Conseil européen, qui représente les États membres de l'UE, ont trouvé mardi soir un accord politique pour renforcer la transparence fiscale des multinationales, alors que la pression internationale s'accroît en faveur d'une taxation plus importante.

L'accord sur une nouvelle directive, issue d'une proposition de la Commission européenne présentée en 2016, prévoit que les multinationales dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 750 millions d'euros seront obligées de déclarer leurs bénéfices, nombre d'employés et montant de leurs impôts dans chacun des pays de l'UE où elles opèrent, ainsi que dans les juridictions figurant sur la liste noire des paradis fiscaux de l'UE.

Cette obligation de "reporting public pays par pays" a été saluée par la présidence portugaise du Conseil ainsi que plusieurs groupes politiques au parlement européen, dont les sociaux-démocrates et les Verts, comme un progrès important pour plus de justice fiscale. Mais de nombreuses ONG et la gauche radicale ont émis des critiques.

L'accord conclu par les équipes de négociation doit encore être formellement approuvé par les eurodéputés en séance plénière et par le Conseil européen.

ALLEMAGNE Première peine de prison ferme dans le scandale de fraude fiscale

Un ancien dirigeant de la banque d'affaires allemande M.M. Warburg a écopé mardi à Bonn de cinq ans et demi de prison pour fraude fiscale aggravée, une première peine de détention ferme dans la vaste affaire dite "cum ex".

Ancien banquier chez Warburg, Christian S. a été reconnu coupable de cinq faits de "fraude fiscale aggravée", a annoncé le tribunal régional de Bonn à la presse. Ancien bras droit du directeur de Warburg, il a été reconnu coupable d'avoir couvert entre 2006 et 2013 des opérations fiscales qu'il savait illégales.

Le montage "cum ex" consiste à acheter et revendre des actions autour du jour de versement du dividende, si vite que l'administration fiscale n'identifie plus le véritable propriétaire.

La manipulation, qui nécessite l'entente de plusieurs investisseurs, permet de revendre plusieurs fois le même crédit d'impôt sur les bénéfices attachés au dividende, lézant ainsi le fisc. Le législateur a empêché ces montages à partir de 2012.

De cette escroquerie est ressortie un trou de 5,5 milliards d'euros pour les finances publiques allemandes, selon des estimations du ministère des Finances publiées début septembre.

SYRIE

Quatre morts dans des manifestations à Minbej (ONG)

Quatre personnes ont été tuées par des tirs de la police kurde locale à Minbej et ses environs, une ville du nord de Syrie qui a connu deux jours de heurts et de manifestations de protestation contre la conscription obligatoire, a rapporté, mercredi, l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Le Conseil militaire de Minbej, affilié à l'alliance arabo-kurde des Forces démocratiques syriennes (FDS), a rapporté, mardi soir, dans un communiqué "des morts et des blessés" sans plus de détails, alors

que des heurts ont secoué lundi et mardi la ville et des villages environnants dans le nord de la Syrie.

Ces affrontements, dans une région majoritairement arabe mais avec une présence kurde, illustrent les limites de l'administration semi-autonome kurde face au mécontentement populaire attisé par les difficultés économiques.

Mercredi, des représentants du Conseil, de la police kurde des Assayech et des figures tribales locales étaient réunies pour rétablir le calme, selon l'Observatoire.

"Quatre manifestants ont été tués en 48 heures par des tirs des forces de sécurité (...) durant des manifestations organisées contre la conscription obligatoire", a indiqué mercredi l'Observatoire.

Lundi, une personne a été tuée près de Minbej par des tirs de la police kurde durant une manifestation dénonçant la conscription, a-t-il précisé. Le lendemain la mobilisation a grossi, des manifestants ont bloqué des routes et attaqué un barrage de contrôle et trois personnes ont été tuées, selon la même source.

AFGHANISTAN

Le retrait américain réalisé à hauteur d'au moins 30% (Pentagone)

Le retrait américain d'Afghanistan, qui doit être achevé d'ici le 11 septembre, a nettement accéléré depuis une semaine, pour s'établir à hauteur de 30 à 44%, selon une estimation hebdomadaire du Pentagone publiée mardi.

Depuis que le président Joe Biden a ordonné en avril le départ des troupes, les Américains ont retiré du pays l'équivalent de 300 avions cargo C-17 chargés de matériel, selon le Commandement central de l'armée américaine.

Il s'agit par ailleurs remis plus de 13.000 pièces d'équipement à une agence du Pentagone pour qu'elles soient détruites.

Ces chiffres montrent une forte accélération, du retrait, entamé officiellement le 1er mai.

La précédente estimation, publiée le 25 mai,

faisait état de 160 C-17 et 10.000 pièces à détruire, soit 16 à 25% du processus de retrait.

Le Commandement central a indiqué avoir également cédé le contrôle de six installations au ministère afghan de la Défense, une de plus que la semaine dernière.

L'armée américaine refuse d'être plus précise sur la vitesse du retrait et sa date finale afin de "préserv[er] la sécurité des opérations", mais le ministre de la Défense Lloyd Austin a indiqué la semaine dernière que les opérations étaient "légèrement en avance" sur le calendrier prévu.

Le département américain de la Défense doit procéder au retrait des derniers 2.500 militaires et 16.000 sous-traitants civils d'ici le 11 septembre, jour de l'anniversaire des attentats de 2001 qui avaient provo-

qué l'invasion américaine.

Une source sécuritaire afghane, citée par l'AFP a indiqué mardi que l'armée américaine restituerait d'ici au 20 juin aux Afghans sa principale base militaire dans le pays, celle de Bagram, située à 50 km environ au nord-est de Kaboul.

Le retrait complet des forces américaines pourrait cependant être retardé par les opérations d'évacuation des interprètes afghans qui ont aidé la coalition et qui craignent pour leur vie après le départ des forces étrangères.

Le chef d'état-major américain, le général Mark Milley, a indiqué la semaine dernière que des plans étaient élaborés "très très rapidement" pour évacuer ces interprètes et leurs familles, ainsi que d'autres Afghans ayant coo-

péré avec les États-Unis.

Mais le président Joe Biden n'a pas encore donné son feu vert à ces évacuations. Plus de 20.000 personnes pourraient être concernées.

ELECTIONS EN RUSSIE Adoption d'une loi interdisant la participation d'organisations "extrémistes"

Les sénateurs russes ont adopté mercredi un texte de loi interdisant aux collaborateurs d'organisations "extrémistes" de participer aux élections de septembre.

Le Conseil de la fédération (chambre haute) a adopté par 146 voix "pour" cette proposition de loi déjà validée par les députés.

Elle doit désormais être signée par le président Vladimir Poutine pour entrer en vigueur.

Ce texte décrié par

l'opposition, vise, selon elle, les partisans de l'opposant incarcéré Alexeï Navalny, le parquet ayant demandé à la justice de classer ses organisations comme "extrémistes", au même titre que des formations ultra-nationalistes et religieuses.

Le procureur soutient que le mouvement de Navalny cherche à "déstabiliser la situation sociale" en Russie "sous couvert de slogans libéraux".

L'issue de cette procé-

dure laisse peu de doutes : le réseau de bureaux régionaux de l'opposant a déjà été classé "extrémiste" par les services de surveillance financiers.

Selon l'opposition, le pouvoir cherche à faire le ménage avant les législatives de septembre alors que le parti du Kremlin, Russie Unie, est en recul dans les sondages dans un contexte de stagnation économique et de multiples scandales de corruption.

APR

MÉDIAS

Décès du journaliste-écrivain Zoubir Souissi à l'âge de 78 ans

Le journaliste-écrivain, Zoubir Souissi, est décédé mercredi à l'âge de 78 ans à Alicante en Espagne, a-t-on appris auprès du quotidien national Le Soir d'Algérie dont il est membre fondateur.

Le défunt qui avait des soucis de santé ces derniers temps, était bloqué à Alicante depuis la fermeture des frontières algériennes, suite à la pandémie du Coronavirus, a-t-on précisé.

Zoubir Souissi qui a exercé en tant que reporter avant de devenir un talentueux chroniqueur, n'a quasiment pas connu d'autres métiers que celui de journaliste.

Il a débuté sa riche carrière en 1966 en tant que collaborateur au bureau d'Alger-Républicain avant de rejoindre

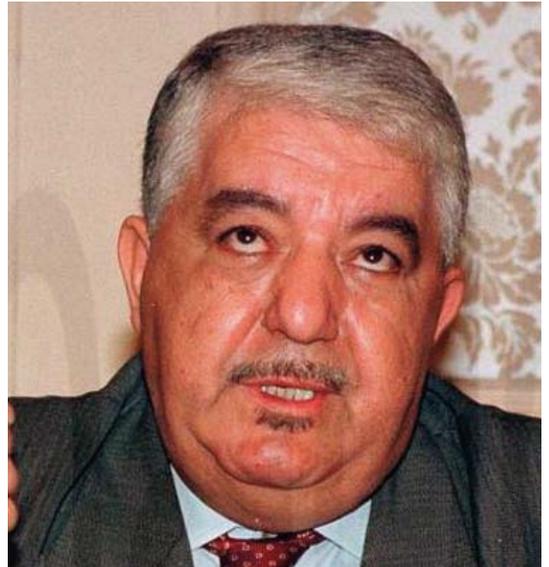
le quotidien régional An-Nasr, édité à Constantine.

Après l'arabisation de ce journal, Zoubir Souissi intègre l'équipe du quotidien national El Moudjahid au début des années 1970, puis la revue hebdomadaire Révolution Africaine (Revaf) où il a occupé le poste de rédacteur en chef jusqu'en 1985, année au cours de laquelle il a rejoint l'Agence nationale Algérie Presse Service (APS).

Après les événements d'octobre 1988 et l'ouverture du

champ médiatique, il participe au débat sur la liberté de la presse. C'est ainsi qu'il s'est lancé dans ce qui était appelé à l'époque "l'aventure intellectuelle" en fondant en 1990, en compagnie de quatre de ses amis journalistes, Le Soir d'Algérie qui était alors un quotidien du soir, dont il a assuré la direction pendant une dizaine d'années.

Le défunt est également auteur de deux romans, "Les tribulations du Caméléon" et "La tête des orphelins".



M. Belhimer présente ses condoléances à la famille du défunt

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a présenté "ses sincères condoléances" à la famille du journaliste, Zoubir Souissi, décédé mercredi à l'âge de 78 ans.

"J'ai appris avec une profonde tristesse la disparition du journaliste et ancien directeur général du quotidien «Le Soir d'Algérie», Zoubir Souissi, décédé mercredi à l'âge de 78 ans à Alicante (Espagne)", a écrit dans un message de

condoléances. Le défunt est l'un des fondateurs du quotidien "Le Soir d'Algérie" et son premier directeur général.

Il était également parmi les plus belles plumes de la presse algérienne.

Zoubir Souissi qui a présidé

le premier conseil de déontologie du journalisme en Algérie, avait pris sa retraite depuis quelques années pour des raisons de santé tout en continuant à apporter ses contributions au journal". "Le ministre de la Communication

présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la corporation de la presse, priant Dieu le Tout puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et d'assister les siens dans ce tte pénible épreuve", conclut le message.

CINÉMA

Les procédures pour la candidature du film "Héliopolis" pour les Oscars en voie d'achèvement (réalisateur)



Les procédures pour la candidature du film "Héliopolis" aux Oscars de la prochaine édition sont en voie d'achèvement, a annoncé, mardi à Oran, le réalisateur de cette œuvre cinématographique, Djaafar Kacem.

"La participation aux prix des Oscars doit remplir un nombre de conditions.

la Culture et des Arts", a déclaré Djaafar Kacem lors d'une conférence de presse, qu'il a animée en présence d'acteurs dans ce film.

Au sujet de la deuxième condition, le réalisateur de cette œuvre, qui a été projetée dans les salles de cinéma "Essaada" et à la cinémathèque d'Oran, a

souligné que le film "Héliopolis" doit faire l'objet de promotion aux Etats-unis d'Amérique pour pouvoir figurer dans la dernière liste des nominés à l'Oscar.

Il a fait savoir qu'il œuvre à promouvoir le film en Amérique et en Europe avec l'aide des autorités compétentes, expliquant qu'un film ne s'arrête pas à la réalisation et à la production, mais nécessite aussi une promotion et de la communication.

Au sujet de la distribution du film "Héliopolis" à l'étranger, Djaafar Kacem a indiqué que "cette œuvre cinématographique a été financée par le CADC à 100% et sans partenaire étranger et nous devons donc chercher des distributeurs à l'étranger".

Exprimant son souhait de voir la projection de ce film à l'étranger, il a noté que cette œuvre est sous-titrée en arabe classique, en anglais et en français, ce qui l'aide à participer aux festivals internationaux. Il est attendu l'organisation

d'une caravane "Héliopolis Tour" pour sillonner les régions qui ne disposent pas de salles de projection et l'œuvre sera projetée en plein air.

Le départ sera de Kherrata, puis Guelma, Sétif, et la commune d'El Malah (Ain Temouchent), dans laquelle la plupart des scènes du film ont été filmées, a-t-il fait savoir. Le film "Héliopolis" a été favorablement accueilli par le public à travers les salles de projection de 13 wilayas du pays, a souligné la responsable de production au Centre algérien de développement du cinéma, Abdelli Nesrine lors de cette conférence de presse, déclarant "nous attendons l'inscription d'autres salles dans l'opération de distribution afin d'élargir cette activité, pour le film Héliopolis et autres films".

Le film "Héliopolis", qui porte le nom d'une ville de la wilaya de Guelma aborde la vie quotidienne d'une famille algérienne quelques jours avant les massacres du 8 mai 1945.

PUBLICITÉ



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن والعمران والمدينة
بيوان الترقية والتسيير العقاري لولاية لبومرداس

الحي الإداري ببومرداس

☎ تلف / 79.58.45 (024) 79.58.58 (024) تلف 43 58 79 (024)

MISE EN DEMEURE N°02

➤ Vu l'arrêt total des travaux et l'absence de l'entreprise sur chantier.

➤ Vu la mise en demeure adressée à l'entreprise apparu dans le quotidien (Entre nous) en date du 02/05/2021 et le quotidien Le Soir en date du 05/05/2021 qui est restée vaine.

L'Entreprise de réalisation (ETPHBF), Représenté par monsieur **BELOUZ BELKACEM** demeurant à : Ouled H'mida Baghliya - wilaya de Boumerdes, titulaire du marché N°99/2017 approuvé le 20/07/2017, relatif à la réalisation des travaux de VRD des 100 logements sociaux locatifs Du programme 2060 RHP 2010 à TAOUERGA, est mis en demeure :

- Reprendre les travaux d'une manière effective et sérieuse.
- Renforcer le chantier en moyens humains et matériels.
- Approvisionner régulièrement le chantier en matériaux de construction.
- Transmettre le planning de réalisation détaillé (Avancement des travaux, matériel, main d'œuvre et approvisionnement).
- Un délai de dix (10) jours est accordé à l'entreprise pour s'y conformer, faute de quoi, une résiliation aux torts exclusifs sera prononcée à l'encontre de l'entreprise.

ALGÉRIE - TÉLÉCOMMUNICATIONS

Concours national des applications mobiles au profit des personnes aux besoins spécifiques : les lauréats distingués

Les lauréats du Concours national de développement des programmes et applications mobiles, organisé au profit des personnes aux besoins spécifiques, ont été distingués mardi au siège de la Direction générale (DG) d'Algérie Télécom à El Mohammadia.

Organisée par le ministère de la Poste et des Télécommunications, en collaboration avec le ministère de la Solidarité nationale et le ministre délégué chargé de l'Economie de la connaissance, la première édition de ce concours a pour objectif "d'amener la catégorie des personnes aux besoins spécifiques à utiliser les Technologies de l'information et de la communication (TICs), et faciliter leur insertion à la société du Savoir". Ouvert du 19 janvier au 20 mai dernier, le concours a connu 23 projets, dont 10 retenus qui bénéficieront d'un accompagnement, pendant une année, par l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPDPT).

En tête du classement vient une application médicale destinée aux personnes souffrant de handicap physique, leur permettant de se connecter par commande oculaire, tandis que la deuxième place a été remportée par une application pour personnes ayant perdu l'usage de leurs mains. Le pro-

jet "Absirni" vient, lui, en troisième position et permettra aux mal ou non-voyants de traverser la route en recourant à leur téléphone pour reconnaître la couleur du feu tricolore.

Dans son mot d'ouverture de la cérémonie de remise des prix, le Secrétaire général (SG) du ministère de la Poste et des Télécommunications, Abderrazak Henni a indiqué que la stratégie de développement des infrastructures, adoptée par la tutelle, avait pour objectif "la vulgarisation et l'intensification des utilisations des TICs de manière équitable".

Le secteur de la Poste et des Télécommunications accorde aux personnes motivées une place de choix au cœur des intérêts stratégiques ainsi qu'une attention particulière afin de répondre à leurs aspirations, et ce, à l'instar des autres utilisateurs des avantages des technologies numériques et de leurs importants bienfaits", a-t-il souligné.

M. Henni a affirmé, dans ce sens, que les nouveaux programmes et applications, qui

seront mis à la disposition des personnes aux besoins spécifiques, seront gratuits sur les plateformes de téléchargement, et ce, dans l'objectif de participer à la gestion de leur quotidien et d'accompagner leur intégration socioprofessionnelle. La compétition a couvert nombre de domaines, à savoir "les techniques vocales et tactiles, les applications et appareils de manipulation du langage des signes pour les sourds-muets, des applications et des appareils de braille pour

les aveugles, des jeux et des programmes éducatifs ainsi que des applications visant à sensibiliser les autistes, a poursuivi le même responsable.

Pour sa part, la ministre de la Solidarité nationale et de la famille, Kaoutar Krikou, a fait savoir, dans une allocution lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, Zouhir Chetta, que la catégorie des personnes aux besoins spécifiques et des autistes occupait une place "particulière" dans le système législatif conformé-

ment aux engagements de l'Etat". Elle a souligné, en outre, que l'initiative créée dans le cadre de la coopération intersectorielle était "une preuve tangible de la volonté politique pour réaliser cet objectif, et ce, dans le cadre de la démarche visant le développement numérique et technologique". Le chef de cabinet du ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Farid Hayoul a également pris part à cette cérémonie.

USA

Les accidents du travail chez Amazon pointés du doigt à l'approche de ses soldes

Amazon est de nouveau accusé par des syndicats américains de ne pas suffisamment protéger ses employés des accidents du travail dans ses entrepôts à l'approche de sa gigantesque opération de soldes annuelles.

"Les travailleurs des sites Amazon se blessent plus souvent, et plus gravement que dans les entrepôts d'autres

entreprises", affirme une coalition de syndicats, le Strategic organizing center, dans un rapport publié mardi.

Selon cette étude, l'année dernière, près de 6% des ouvriers des centres de tri du géant du commerce en ligne ont été victimes d'un accident qui les a forcés à s'arrêter temporairement ou à prendre un poste différent, moins contrai-

gnant physiquement. "Ce taux est quasiment 80% plus élevé que pour tous les autres employeurs ayant des entrepôts sur l'année 2020", continue le rapport. La firme doit organiser ce mois-ci son "Prime Day", une gigantesque opération promotionnelle qui nécessite chaque année un renforcement de ses équipes.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

MISE EN DEMEURE N°02/2021

- Vu le marché N°241/2012 approuvé en date du 16/12/2012 portant : **Reconstruction du CW34 reliant Mellab et la limite de wilaya avec Relizane sur 12,5 km du pk 41+000 au pk 53+500** »
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux du 30/12/2012
- Vu la (mise en demeure) n° 1877/DTP/259/SDIB/2018 en date du 27/06/2018
- Vu le Procès verbal de constat de l'état des travaux en date du 06/01/2019
- Vu l'envoi n° 078/DTP/087/SDIB/2019 en date du 10/01/2019
- Vu le Procès verbal de réunion établi en date du 17/03/2019
- Vu l'envoi n° 1194/DTP /157/SDIB /2019 en date du 23/04/2019
- Vu l'envoi n° 2034/DTP/ 256/SDIB /2019 en date du 02/07/2019
- Vu l'envoi n° 2115/DTP /180 /SDIB /2020 en date du 23/08/2020
- Vu la mise en demeure N°01/2021 Parue dans les quotidiens nationaux (info sports et Michour El Slass) en date du 02/05/2021.
- Vu les différents rapports émanant du bureau d'étude
- Vu le retard considérable enregistré pour l'achèvement des travaux
- Vu l'abandon total du chantier
- Vu le non respect des engagements de l'entreprise.

L'entreprise « **ETPH SADI KRIMO** » sise cité said Mohamed Ouled Mousa Wilaya de Boumédra titulaire du marché N°241/2012 approuvé en date du 16/12/2012 portant : **Reconstruction du CW34 reliant Mellab et la limite de wilaya avec Relizane sur 12,5 km du pk 41+000 au pk 53+500** est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels pour redynamiser le chantier et d'achever les travaux restants et ce Dans un délai de (08) jours, à compter de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Faute de quoi les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées à l'encontre de l'entreprise.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°: 13/2021

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SAGI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUAT
NF: 001303019002462

la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres ouvert portant la réhabilitation pour les établissements publics de cycle moyen selon les lots suivants:

Commune	LOTS	Etablissement	Désignation des travaux	Qualification demander
LAGHOUAT	Lot N°01	MOHAMED AZZOUZ	Aménagement de la cantine + étanchéité des logements de fonction+ chauffage central+ étanchéité des classes.	Micro entreprise
		MABROUK KOUISSI	Elevation de la clôture+ éclairage	
	Lot N°02	CHELAOUCHI DIELOUL	Aménagement des sanitaires + chauffage central + division de la clôture intérieure et extérieure	Micro entreprise
		HATHAT ABOUBAKER	Réalisation d'un mur de séparation entre l'école et les logements	
GELTET SIDI SAAD	Lot N°03	HABIB CHOHRA	Refections des réseaux électriques et gaz + étanchéité+ élévation de la clôture	Micro entreprise
		MAHMOUD BENAMAR	Réhabilitation du logement de fonction	
	Lot N°04	MOHAMED BAADI	Terrain de jeux + Aménagement des vestiaires	Micro entreprise
AIN MADHI	Lot N°05	EL MORALAHIA	Elevation de la clôture + Terrain de jeux	Micro entreprise
		MALEK BEN NABI	An.aménagement du sanitaire + carrierer la cours	
	Lot N°06	TICHOUCHEF ABDELKADER A ELAHOUITA	Barrage pour élévation du 1 ^{er} étage	Micro entreprise
HASSI R'MEL	Lot N°07	BEN SAAD SAAD (ELMAYYA) A TADJROUNA	Elevation de la clôture extérieure	Micro entreprise
		GHAZAL ELHADJ SLAIMANE	Sanitaires+ éclairage extérieur	
GELTET SIDI SAAD	Lot N°08	SI ABDELGHANI	Chauffage central	Micro entreprise
		Lot N°09	BEN RAJBA ALI A GUAD ETTOUL	

Les micros entreprise (ANSEJ- ANGEM- GNAC) intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges, auprès de LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité Sagi Boulafaa-Laghouat).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, L'offre technique et L'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre «LOT.....» Ainsi que la mention «dossier de candidature», «L'offre technique» ou «L'offre financière» selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» appel d'offres N° : 13/2021 et l'adresse du maître d'ouvrage.

L'offre de candidature: il doit comporter les pièces suivantes :Une déclaration de candidature, Une déclaration de probité, Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, capacité professionnelles : attestation micro entreprise , capacité financières : les bilans financiers et référence bancaire, capacités techniques : moyens humains et moyens matériels + références professionnelles..... voire article 09 du cahier des charges.

L'offre technique: il doit comporter les pièces suivantes : -Une déclaration à souscrire, Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté ». Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel

L'offre financière: il doit comporter les pièces suivantes : (Lettre de soumission, bordereaux des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif).

Les offres doivent être déposées auprès de LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité sagi boulafaa-Laghouat) le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à (10 H et 30 m).

L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidature, des offres technique et financière intervient pendant la même séance s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiquée ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à 11 h, ci se jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'à jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 15 jours + 03 mois à compter de la date limite de dépôt des offres.

CYCLISME - COUPE D'ALGÉRIE 2021 (CADETS) La troisième manche les 4 et 5 juin à Constantine (Fédération)

La troisième manche de la Coupe d'Algérie 2021 de cyclisme sur route, catégorie cadets (Garçons et filles), se déroulera les 4-5 juin courant dans la Commune d'Ouled Rahmoune, relevant de la Wilaya de Constantine, a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC), coorganisatrice de l'événement avec la Ligue locale.

"La compétition débutera par un contre-la-montre individuel, vendredi matin, sur un circuit de neuf kilomètres, à réaliser une seule fois, au niveau de la Route nationale 20A" ont commencé par détailler les organisateurs dans un bref communiqué.

"La deuxième étape, prévue samedi, consistera en une course sur route, prévue sur une boucle de 51 kilomètres, qui débutera et s'achèvera à Ouled Rahmoune" ont-il ajouté.

Les engagements ont débuté le 28 mai et se poursuivront jusqu'au jeudi, 3 juin, soit la veille du coup d'envoi de la première épreuve. Cette troisième manche de la Coupe d'Algérie (Cadets) est dédiée à la mémoire de feu Mustapha Abdi, ancien international, ayant remporté entre autres la médaille d'argent au contre-la-montre "par équipes" des Jeux africains de 1978 à Alger.

PARA-TENNIS TABLE (JEUX PARALYMPIQUES-2020) L'Algérien Karim Boumedouha au tournoi qualificatif de Slovénie

Le pongiste algérien Karim Boumedouha prendra part au tournoi de para-tennis de table, prévu jeudi, vendredi et samedi à La?ko, une ville thermale de l'est de la Slovénie, dernière opportunité de qualification aux Jeux paralympiques de Tokyo (24 août-5 septembre 2021) pour les athlètes non encore qualifiés de tous les pays.

Conduit par l'entraîneur national Fakhreddine Sebia, l'unique représentant algérien au tournoi de Slovénie, qui est attendu mercredi à La?ko, aura la lourde tâche de disputer le seul ticket par classe (C10). "Selon la réglementation, chaque pays n'aura droit qu'à un seul athlète par classification (il y en a 11 en tout en messieurs et en dames). Boumedouha, vice-champion d'Afrique en 2019, est fin prêt pour la compétition à laquelle il s'est bien préparé, malgré les conditions sanitaires liées à la Covid-19, très difficiles et que tout le monde connaît. On a de grands espoirs de voir notre pongiste s'offrir un billet à Tokyo, car il possède les qualités requises et un bon potentiel pour le faire", a indiqué l'entraîneur Sebia. Karim Boumedouha, 44 ans, et ancien athlète de l'équipe de France avant 2015, avait opté, après quatre années d'arrêt (en application des règlements de la Fédération internationale/ITTF), pour les couleurs nationales qu'il a défendu pour la 1re fois en 2019 aux Championnats d'Afrique en Egypte. Une participation qu'il avait bouclée avec un titre



de vice-champion d'Afrique, tout en trainant une blessure à l'épaule.

En prévision de sa participation au tournoi de Slovénie, Boumedouha s'est donné à fond aux entraînements en France, pour avoir un bon niveau pour ces qualifications. Il avait décidé d'intégrer l'équipe nationale d'Algérie avec une bonne opportunité de représenter le pays de ses origines aux JP-2020, un palmarès qui lui manque. Son titre de vice-champion d'Afrique lui a permis de devenir le premier athlète algérien de para-tennis de table à entrer dans

un classement mondial et atteindre la 34e position et 3e en Afrique en solo, dans le dernier ranking de 2020.

Déjà son palmarès en équipe de France plaide pour lui, avec un titre de vice-champion du Monde en 2006, 4 titres de champion d'Europe et 15 titres de champion de France de para-tennis de table. "Son rêve est de se qualifier au rendez-vous nippon. Il espère que ces précédents titres en équipe de France et avec l'Algérie, en appelleront d'autres, avec les JP-2020, qui restent aussi le rêve de son père.

D'ailleurs, il avait répondu

favorablement et avec enthousiasme, à l'appel de son pays", a indiqué l'entraîneur national Fakhreddine Sebia. Le tirage au sort du tournoi qualificatif de La?ko est prévu, ce mercredi avant la réunion technique, tandis que l'événement se déroulera, les 3, 4 et 5 juin conformément aux lois en vigueur sur le tennis de table, aux règlements des compétitions internationales et aux directives spécifiques Para TT.

Le tournoi final devra permettre aux vainqueurs des onze classes en cours de se qualifier à Tokyo, soit 22 pongistes dont 11 chez les dames. "L'année dernière, lorsque les qualifications avaient été re-ranking de 2020. Ce n'est pas étonnant, cependant, puisque les joueurs veulent aller concourir à Tokyo", a indiqué Gorazd Vecko, qui supervise l'aspect sportif de la compétition à La?ko, ajoutant qu'aucun spectateur ne sera autorisé sur le site, mais le public pourra suivre le tournoi sur une application spéciale et sur YouTube officiel de NPC Slovénie.

JEUX DE TOKYO-2020

Vague d'annulations pour les camps d'entraînement

Les camps d'entraînement des équipes étrangères avant les Jeux olympiques (23 juillet-8 août 2021) et paralympiques (24 août-5 septembre 2021) de Tokyo ont été annulés dans 102 municipalités à travers le Japon, ont rapporté mercredi les médias japonais.

Selon NHK, environ 80 % des 102 annulations ont été demandées par les délégations étrangères. La plupart d'entre elles auraient fait le choix de renoncer à leur projet d'un stage terminal au Japon, préférant rallier Tokyo et le village des athlètes directement, plus tard au cours du mois de juillet. Mais

l'annulation a parfois été décidée par les villes d'accueil, comme celle de Saitama à Kito, où les athlètes algériens qualifiés aux Paralympiques devaient effectuer leur préparation pré-paralympiques. La préfecture de Saitama doit accueillir les épreuves de golf, basket-ball, tir et football aux JO.

Selon les médias japonais, la cause est la situation sanitaire critique au Japon, liée à la pandémie du coronavirus (Covid-19), alors que la NHK révèle que les autorités municipales ont justifié leur décision par le coût élevé de la prise en charge sanitaire

d'une délégation étrangère, ou par la difficulté d'assurer sa sécurité dans un contexte très tendu pour les services hospitaliers locaux. Plusieurs gouverneurs de préfecture au Japon avaient estimé que les deux événements olympiques devraient être annulés ou reportés. Même réserve formulée par Heita Kawakatsu, gouverneur de Shizuoka, où doivent se tenir certaines épreuves de cyclisme.

"Si les infections continuent de se propager et qu'il devient évident pour tous que la tenue des Jeux est impossible, nous n'au-

rons pas d'autres choix que d'annuler ou de reporter". De son côté, Shinji Hiraile, gouverneur de la préfecture de Tottori où le taux d'infection au Covid-19 est le deuxième plus bas du Japon, a estimé que "promouvoir la paix mondiale par le sport est important, mais la priorité est que toutes les nations coopèrent et maîtrisent cette pandémie". Les Olympiades seront accueillies dans la baie de Tokyo et ses environs. Un total de 33 sports olympiques et 22 sports paralympiques seront disputés par près de 11 000 athlètes pour les deux événements.

Les médias, facteur de risques (comité d'organisation)

La principale menace pour la sécurité sanitaire des Jeux de Tokyo (Jeux olympiques et Paralympiques) pourrait venir des médias, selon les déclarations du vice-président du comité d'organisation, Toshiaki Endo, à moins de deux mois de l'ouverture du premier événement sportif à l'échelle planétaire. "Les gens

de médias seront soumis à un contrôle strict de leurs déplacements, et nous nous sentions en sécurité s'ils respectaient ces règles", a indiqué Endo à l'agence Reuters. "Mais nous ne pourrions pas suivre les personnes les unes après les autres. Nous n'aurons pas d'autre choix que leur faire confiance", a reconnu le

Japonais. Sur un autre volet, le comité d'organisation aurait sécurisé environ 80% du personnel médical nécessaire à la bonne tenue de l'événement. Selon Toshiaki Endo, le nombre de médecins, infirmières et autre personnel médical avait été réduit d'un tiers par rapport aux prévisions initiales, établies à environ

10 000 personnes. Les organisateurs ont prévu de travailler avec 10 hôpitaux à Tokyo et 20 en dehors de la ville pour répondre aux urgences. Interrogé sur la présence de spectateurs dans les sites de compétition, le dirigeant japonais s'est montré très évasif. "J'avais personnellement pensé que nous devrions rapidement

décider d'organiser les Jeux sans spectateurs pour rassurer tout le monde, a-t-il confié. Mais les athlètes veulent être encouragés par le public. C'est pourquoi, si possible, nous aimerions autoriser les spectateurs. Mais, selon la situation, nous devons également envisager une option sans public", a-t-il conclu.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE TAEKWONDO

Quatre athlètes algériens au rendez-vous de Dakar

Quatre athlètes algériens prendront part au championnat d'Afrique de taekwondo les 5 et 6 juin à Dakar, dans l'optique des prochains Jeux méditerranéens d'Oran-2022, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de taekwondo.

Les quatre représentants algériens au rendez-vous continental (G4) sont: Mohamed Guerfi (-63 kg), Hani Tabib (-74 kg), Islam Guetaya (-87 kg) et Nesrine Soualili (-57 kg) dirigés par l'entraîneur Zeghdoud Merdj.

"Il s'agit de jeunes athlètes de moins de 20 ans, dotés, plus ou moins, d'une expérience. Nous aurions voulu faire participer trois autres athlètes juniors (moyenne d'âge 17 ans), n'était la cherté des billets et le manque de places disponibles dans l'avion", a indiqué à l'APS le secrétaire-général de la Fédération al-

gérienne de taekwondo, Samir Maïana. Le groupe algérien retenu pour le rendez-vous de Dakar, "avait pris part au tournoi international de Rabat en février 2020 en vue d'une qualification aux JO de Tokyo, mais a échoué, malheureusement, dans cette mission", a rappelé le SG de la Fédération.

Les athlètes de la sélection algérienne avaient repris, fin décembre 2020, leurs préparations en vue des différentes échéances, et ce après avoir reçu l'aval du ministère de la Jeunesse et des sports, tout en respectant l'application du protocole sanitaire anti-covid.

D'autre part, l'instance fédérale envisage d'organiser dans les prochains jours un stage de sélection pour offrir l'opportunité aux jeunes athlètes prometteurs (juniors) d'intégrer les rangs de l'équipe

nationale, sachant qu'il est impossible actuellement d'organiser des compétitions et tournois à l'échelle nationale", a indiqué en outre Samir Maïana.

La Fédération a, par ailleurs, "déposé un dossier pour organiser les 10 et 11 septembre prochain - une première - un tournoi Open (G1) de taekwondo, et ce à condition que la situation sanitaire le permet", a fait savoir Maïana, précisant que ce tournoi a été "inscrit par la Fédération internationale dans son calendrier de la saison actuelle".

L'instance internationale de taekwondo a réparti les compétitions de cette discipline en quatre catégories: G1 et G2 pour les tournois internationaux Open, G4 compétitions continentales, G8 championnats du monde et G12 pour les jeux olympiques.



AMICAL ALGÉRIE - MAURITANIE

Les "Verts" pour rester dans la bonne dynamique

La sélection algérienne de football affrontera son homologue mauritanienne, jeudi au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h45), avec l'intention de rester dans sa bonne dynamique et préserver sa série d'invincibilité.



Deux mois après la fin des qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022 au Cameroun, les champions d'Afrique reprennent du service en disputant trois tests amicaux, programmés pour remplacer les deux premières journées du 2e tour éliminatoire du Mondial 2022, reportées de juin à septembre en raison de la pandémie de Covid-19.

Avant de croiser le fer avec les deux derniers sparring-partners, plus coriaces, le Mali (dimanche 6 juin à Blida) et la Tunisie (vendredi 11 juin à Tunis), les joueurs du sélectionneur Djamel Belmadi affronteront la Mauritanie, 101e au dernier classement de la Fifa, avec l'intention de revenir à un match du record africain d'invincibilité détenu par la Côte

d'Ivoire (26 matchs). "La Mauritanie est en perpétuelle progression, elle a joué la dernière CAN et fait deux matchs nuls contre le Maroc aux éliminatoires de la CAN-2021, elle peut nous créer des problèmes. C'est un match intéressant pour nous.

Ils (les Mauritaniens, ndlr) vont jouer avec un supplément d'âme, ils seront très motivés et vont chercher à nous mettre en difficulté", a indiqué Belmadi mardi, lors d'une conférence de presse tenue au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger).

Sur le plan de l'effectif, le coach national va devoir se passer des services de son capitaine Riyad Mahrez et du gardien de but Raïs M'bolhi, ménagés pour cette première rencontre de préparation.

De son côté, le défenseur d'Abha FC (Div.1 saoudienne) Mehdi Tahrat, blessé, a déclaré forfait pour les trois matchs-test.

Mis à part la première convocation du gardien de but de l'Olympique Médéa, Abderrahmane Medjadel, Belmadi a renouvelé sa confiance à pratiquement la même composante, avec notamment le retour des deux sociétaires de l'OGC Nice (France) Youcef Atal et Hicham Boudaoui.

Pour sa part, le sélectionneur français des "Mourabitounes", Corentin Martins, s'attend à une grande opposition.

"C'est un plaisir que mes joueurs puissent affronter des joueurs de très haut niveau, qui évoluent dans les plus grands clubs en Europe et qui ont gagné la dernière Coupe d'Afrique des nations.

Mes joueurs sont jeunes et on s'attend à une grande opposition dans laquelle nous allons

essayer de faire le meilleur match possible pour apprendre beaucoup et grandir", a-t-il souligné.

Lors des deux derniers matchs amicaux, disputés en octobre 2020, l'Algérie s'était imposée d'abord face au Nigeria (1-0) en Autriche, avant de faire match nul devant le Mexique (2-2) aux Pays-Bas.

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre de la préparation des "Verts", en prévision du 2e tour des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar-2022. Lors des deux premières journées, les Algériens, versés dans le groupe A, accueilleront Djibouti avant de se déplacer chez le Burkina Faso. Le Niger est l'autre pensionnaire de cette poule.

Déclarations de joueurs en zone mixte

Déclarations de joueurs de la sélection algérienne de football, recueillies mardi par l'APS, en zone mixte au Centre technique national de Sidi Moussa (APS), avant le match amical face à la Mauritanie, jeudi (20h45) à Blida :

● Andy Delort (Montpellier/France) :

"J'étais frustré de rater le stage du mois de mars dernier à cause d'une blessure, aujourd'hui je suis le plus heureux des joueurs pour mon retour en sélection, je vais donner le maximum pour essayer de marquer et faire jouer mes coéquipiers. J'ai fait une très belle saison en club pour, justement, prendre à une place en sélection. Les prochaines rencontres amicales sont importantes pour notre classement FIFA et gagner ma place en attaque".



● Farid Boulaya (FC Metz/France) :

"C'est toujours un plaisir d'être sélectionné en équipe nationale et de retrouver mes coéquipiers dans une ambiance fraternelle. Je suis toujours prêt à aider l'équipe, si le coach me fait appel je me donnerai à fond pour donner satisfaction et gagner ma place".



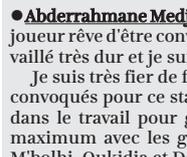
● Hichem Boudaoui (OGC Nice/France) :

"Je suis content d'être une nouvelle fois convoqué en équipe nationale. La concurrence est rude au milieu de terrain avec des joueurs d'expérience, mais je vais faire mon possible pour gagner ma place dans le Onze. Les prochains matchs amicaux serviront de préparation pour les éliminatoires de la Coupe du monde, qui reste notre principal objectif".



● Abderrahmane Medjadel (Olympique Médéa) :

"Chaque joueur rêve d'être convoqué en équipe nationale, j'ai travaillé très dur et je suis récompensé par cette sélection. Je suis très fier de figurer dans cette liste des joueurs convoqués pour ce stage, maintenant il faut persévérer dans le travail pour gagner ma place et apprendre le maximum avec les gardiens de la sélection, à savoir, M'bolhi, Oukidja et Doukha. Tous les joueurs m'ont accueilli avec beaucoup d'affection et m'ont encouragé pour travailler plus dur".



LIGUE 1 (24E JOURNÉE)

Plusieurs entraîneurs sanctionnés (CD/LFP)

Cinq entraîneurs, un secrétaire général et un manager, activant au sein de différents clubs de la Ligue 1 algérienne de football ont été sanctionnés mardi par la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP) pour diverses infractions aux règlements.

Il s'agit de Khelifi Mohamed Touhami (secrétaire général de l'AS Aïn M'lila), Abed Badredine (entraîneur Adjoint du CA Bordj Bou Arréridj), Samir Zaoui (entraîneur de l'ASO Chlef), Chérif Hadjar (entraîneur de la JSM Skikda), Aziz Abbès (entraîneur du NC Magra) Mohamed Benyamina (préparateur physique de l'AS Aïn M'lila) et Hicham Bouaoud (manager général de l'ES Sétif). La Commission de discipline s'est réunie le mardi 1 juin à Alger et a prononcé ces sanctions après avoir traité les différentes affaires relatives à la 24e journée du championnat de Ligue 1.

Ainsi, Khelifi (ASAM) est suspendu de terrain et de vestiaire pour un mois ferme à compter du 1er juin courant, alors que Badredine Abed (CABBA) a pris de deux matchs de suspension ferme, avec complète interdiction de terrain et de vestiaire, pour double contestation de décision.

"Une sanction rehaussée d'une amende de 30.000 DA", selon la même source. Idem pour Samir Zaoui (ASO), Chérif Hadjar (JSMS) et Mohamed Benyamina (ASAM) qui ont écopé d'un match de sus-

pension ferme, avec interdiction de terrain et de vestiaire, en plus d'une amende de 30.000 DA, pour "contestation de décision". Pour sa part, Aziz Abbès (NCM) a été suspendu jusqu'à son audition par la Commission de discipline, "lors de la séance du dimanche 6 juin 2021 à 11h00" a-t-on encore précisé de même source.

Une séance qui sera marquée par l'audition des Secrétaire généraux du NC Magra et de la JS Saoura, dans le cadre de l'affaire Hainikoye Soumana, l'attaquant nigérien du NCM, qui a été victime de propos racistes lors du match ayant opposé ces deux équipes, alors que "le dossier relatif à cette affaire reste ouvert".

Pour sa part, le manager général de l'Entente de Sétif, Hicham Bouaoud a été "suspendu pour ses déclarations à la presse" et il sera donc interdit de toute activité liée au sport "jusqu'à son audition par la Commission de discipline, lors de la séance de dimanche prochain (11h00).

Côté joueurs, la sanction la plus lourde de la semaine a été prononcée contre le Nahdiste Islam Boulouden, suspendu pour six matchs, dont trois avec sursis, en plus 50.000 DA d'amende.

La CD de la LFP d'ici avoir infligé cette sanction à Boulouden pour "son geste obscène" lors de la défaite de son équipe chez l'ES Sétif (3-2), et pendant laquelle il avait été exclu.

Les 10 derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter la Mauritanie en amical

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter la Mauritanie, jeudi (20h45) au stade Mustapha-Tchaker de Blida en match amical de préparation aux éliminatoires du Mondial-2022 :

29 mars 2021 à Blida (CAN-2021/Qualifications) :

Algérie - Botswana 5-0

Buts : Mandi (24e), Feghouli (57e), Mahrez (s.pen 63e), Bounedjah (72e), Boulaya (87e)

25 mars 2021 à Lusaka (CAN-2021/Qualifications) :

Zambie - Algérie 3-3

Buts : Ghezal (19e), Slimani (25e et 55e)

16 novembre 2020 à Harare (CAN-2021/Qualifications) :

Zimbabwe - Algérie 2-2

Buts : Benlamri (34e), Mahrez (38e)

12 novembre 2020 à Alger (CAN-2021/Qualifications) :

Algérie - Zimbabwe 3-1

Buts : Bounedjah (31e), Feghouli (42e), Mahrez (66e)

13 octobre 2020 à la Haye, Pays-Bas (amical) :

Algérie - Mexique 2-2

Buts : Bennacer (45e), Mahrez (67e)

9 octobre 2020 à Klagenfurt, Autriche (amical) :

Algérie - Nigeria 1-0

But : Bensebaïni (6e)

18 novembre 2019 à Gaborone (CAN-2021/Qualifications) :

Botswana - Algérie 0-1

But : Belaïli (14e)

14 novembre 2019 à Blida (CAN-2021/Qualifications) :

Algérie - Zambie 5-0

Buts : Bensebaïni (43e), Bounedjah (68e s.pen et 90e), Belaïli (75e), Soudani (85e)

15 octobre 2019 à Lille, France (amical) :

Algérie - Colombie 3-0

Buts : Bounedjah (15e), Mahrez (20e et 65e)

10 octobre 2019 à Blida (amical) :

Algérie - RD Congo 1-1

But : Slimani (6e)

Bilan en 10 matchs : 6 victoires, 4 nuls, 0 défaite

Buts marqués : 26 / **Buts encaissés :** 9

Buteurs : Mahrez (6), Bounedjah (5), Slimani (3), Belaïli (2), Bensebaïni (2), Feghouli (2), Soudani (1), Bennacer (1), Benlamri (1), Ghezal (1), Mandi (1), Boulaya (1).

LIGUE 1 - AFFAIRE ASAM-JSK

Les "Canaris" remportent le match sur tapis vert (LFP)

La JS Kabylie a remporté sur tapis vert son match de la 24e journée contre l'AS Ain M'lila qui s'était soldé sur le terrain par un résultat nul (1-1), a annoncé mardi soir la Ligue de football professionnel (LFP).

La JSK avait formulé des réserves contre la participation du joueur Ziad Hamza qui a joué la rencontre alors qu'il était sous le coup d'une suspension automatique.

Ce dernier a écopé de quatre matchs de suspension ferme, en sus de la sanction initiale (un match ferme), et ce, à compter du 1er juin.

"La Commission de discipline a décidé d'annuler le résultat du match, et d'attribuer le gain à la JS Kabylie, qui marque donc trois points, avec un score de 3-0", a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

Pour sa part, et outre la perte de son match par pénalité, l'ASAM s'est vu infliger une défalcation de trois points,



ainsi qu'une amende de 300.000 DA.

Les "Rouge et Noir" ont écopé d'une autre amende,

de l'ordre de 40.000 DA, pour "conduite incorrecte de l'équipe" lors du même match, comptant pour la 24e journée

de Ligue 1. Ainsi, avec ces nouvelles décisions, la JSK gagne une place au classement général et se retrouve 4e avec 41 points, alors que l'ASAM recule au 11e rang, qu'elle occupe seule, avec désormais 31 points.

Classement :

	Pts	J
1). ES Sétif	50	24
2). JS Saoura	46	24
3). MC Oran	44	24
4). JS Kabylie	41	23
5). CR Belouizdad	40	22
6). USM Alger	39	24
7). O. Médéa	36	23
8). CS Constantine	36	24
9). MC Alger	35	22
10). Paradou AC	34	23
11). AS Ain M'lila	31	24
12). ASO Chlef	27	24
13). US Biskra	27	24
14). NC Magra	23	24
15). RC Relizane	23	24
16). NA Hussein-Dey	21	24
17). WA Tlemcen	21	24
18). USM Bel-Abbès	18	24
19). JSM Skikda	17	23
20). CABB Arréridj	14	24

LIGUE 1

Les comptes bancaires du MC Oran bloqués (club)

Les comptes bancaires du MC Oran ont été gelés, empêchant la direction de cette formation à verser des primes de matchs à ses joueurs pour les motiver avant la réception du WA Tlemcen pour le compte des quarts de finale de la coupe de la Ligue, a indiqué mardi le club pensionnaire de la Ligue 1 de football.

"La direction du MCO a été surprise ce (mardi) matin d'apprendre le gel de son compte bancaire du club par un ancien chauffeur du club, alors qu'elle s'apprêtait à verser quelques primes de matchs aux joueurs pour les

motiver à décrocher la qualification aux demi-finales de la coupe de la Ligue", lit-on dans un communiqué publié par le MCO sur sa page facebook officielle. "La direction du MCO tient à dénoncer cet acte qui pourrait se répercuter négativement sur l'équipe, en cette période précise", a-t-on ajouté, sans préciser le montant que le club doit à son ancien employé. Auteurs jusqu'à d'un parcours honorable en championnat, comme l'at-teste leur troisième place au classement, les "Hamraoua" qui courent après un titre depuis un quart de siècle, tablent

énormément sur la coupe de la Ligue pour renouer avec les succès. Le tirage au sort leur a été bénéfique en jouant à domicile vendredi en quarts de finale contre le WAT qu'ils ont battu la semaine passée sur son terrain même en championnat. Les protégés de l'entraîneur Kheireddine Madoui, qui restent sur un nul décevant chez eux face à l'USM Bel-Abbès (1-1) pour le compte de la 24e journée de championnat, ont recouru à plusieurs grèves lors des mois passés pour réclamer la régularisation de leur situation financière, rappelle-t-on.

LIGUE 2

Halem (USM Annaba) suspendu six mois (LNFA)

Le préparateur physique de l'USM Annaba, Ahmed Halem, a écopé de six mois suspension de toute fonction officielle, dont trois avec sursis, pour tentative d'agression sur officiel, a annoncé mardi la Ligue nationale du football amateur (LNFA).

Outre cette sanction, Halem devra s'acquitter d'une amende de 50.000 DA, selon la même source.

Pour sa part, le manager général de

la JSM Béjaïa, Rachid Redjradj, a été suspendu de toute activité liée au sport, et ce, jusqu'à son audition par la Commission de discipline, alors que le président du CR Béni-Thour est déjà appelé à comparaître devant ladite Commission.

Le rendez-vous est pris pour le mercredi 2 juin, à partir de 10h00.

Côté joueurs, la sanction la plus lourde a été prononcée contre Abdelaziz Abdelmalik, sociétaire de l'Etoile Sportive de

Ben Aknoun, et qui a écopé de quatre matchs de suspension, dont deux avec sursis, en plus d'une amende de 25.000 DA, pour comportement antisportif envers officiel.

Par ailleurs, quatre clubs ont écopé d'une amende de 150.000 DA, pour absence de leurs entraîneurs lors des matchs disputés le 27 mai dernier, à savoir : le DRB Tadjenanet, le MSP Batna, l'Amel Boussaâda et le SKAF El Khemis.

LIGUE 2 (GR. OUEST)

Le MC Saïda se tourne déjà vers la prochaine saison

Le MC Saïda s'est bien sorti d'une saison très compliquée puisqu'il n'est désormais qu'à trois points pour se maintenir en Ligue deux de football, a estimé, mercredi, le président du club sportif amateur (CSA) de cette formation de l'ouest du pays.

"Il nous suffit de décrocher trois points lors des trois derniers matchs du championnat pour être assurés de notre maintien, une mission qui n'est pas insurmontable.

J'estime qu'on est en train de bien s'en sortir après tous les problèmes vécus cette saison", s'est réjoui, Mohamed Messaïdi, dans une déclaration à l'APS.

Le MCS avait débuté cet exercice dans la difficulté à cause de problèmes d'ordre financier en particulier.

L'équipe a joué ses premiers matchs sans ses nouvelles recrues à cause des dettes du club envers d'anciens éléments qui ont saisi la Chambre nationale

de résolution des litiges (CNRL). La situation financière délicate du club a conduit les joueurs actuels aussi à observer plusieurs grèves pour revendiquer leur argent.

Tout cela a engendré des résultats négatifs donnant lieu à des changements au sein du conseil d'administration de la société sportive par actions (SSPA), dont le plus marquant est le départ du président Khaled Remli qui a été remplacé par Boualem Kafi.

"Nous pensons déjà à la saison prochaine, ce qui explique l'engagement, il y a quelques semaines, de l'entraîneur Karim Bouhila qui connaît assez bien l'équipe pour y avoir travaillé lors de l'exercice écoulé.

Nous lui avons soumis une feuille de route à suivre pour éviter les erreurs de l'actuelle saison", a encore précisé Mohamed Messaïdi, dont le club qu'il préside détient la majorité des actions au sein de la SSPA.

Annonçant avoir fixé le 15 juillet

COUPE DE LA LIGUE (1/4 DE FINALE)

MCO-WAT à l'affiche, l'USMA face à sa "bête noire"

Le derby de l'Ouest entre le MC Oran et le WA Tlemcen constituera l'affiche des 1/4 de finale de la Coupe de la Ligue professionnelle de football, prévus vendredi, alors que l'USM Alger, en baisse de régime, affrontera son bourreau en championnat, l'Olympique Médéa.

Tenu en échec dimanche dans l'autre derby de l'Ouest par l'USM Bel-Abbès (1-1) en championnat, le MCO, invaincu en 14 matchs, toutes compétitions confondues, partira largement favori face au WAT, où rien ne va plus, alignant une mauvaise série de quatre défaites de suite en Ligue 1, avec à la clé la démission de l'entraîneur Abdelkader Amrani, fraîchement arrivé.

La JS Saoura, 2e au classement du championnat, effectuera un déplacement périlleux à l'Est pour affronter le NC Magra, dans un duel qui s'annonce très disputé.

Il s'agit de la deuxième opposition entre les deux équipes en moins d'une semaine.

La JSS s'est imposée dimanche à Béchar (1-0) en championnat, dans une rencontre marquée par le scandale des propos racistes présumés proférés contre l'attaquant du NC Magra, Boubacar Haïnikoye Soumana.

A Alger, l'USMA, qui reste sur deux mauvais résultats, aura à cœur de se racheter dans son antre d'Omar-Hamadi face à l'Olympique Médéa.

Les Algérois ont essuyé deux défaites en championnat face à l'OM (3-1 à Alger, 1-0 à Médéa).

Une autre contre-performance risque de plonger le club phare de Soustara dans une crise de résultats, d'autant que la direction n'a pas lésiné sur les moyens pour renforcer l'équipe durant le mercato d'hiver.

Surfant sur sa qualification pour les demi-finales de la Coupe de la Confédération, la JS Kabylie se rendra au sud du pays pour croiser le fer avec l'US Biskra, considérée comme l'une des équipes les plus efficaces à domicile (22 points récoltés sur 36 possibles, ndr).

La JSK, seule équipe jouant toujours sur les trois fronts, devra rester vigilante face à une formation de l'USB qui a l'habitude de jouer de mauvais tours aux grosses cylindrées.

Pour rappel, la Coupe de la Ligue, réservée exclusivement aux pensionnaires de la Ligue 1, a été relancée cette saison pour remplacer la Coupe d'Algérie, annulée en raison de la programmation chargée due au Covid-19.

let comme date de la reprise des entraînements en vue de l'exercice à venir, le même responsable a fait savoir que Bouhila a été chargé d'ores et déjà d'arrêter la liste des joueurs appelés à quitter l'équipe et les postes à pourvoir.

À l'issue de la 19e journée de championnat, le MCS occupe la sixième place avec 25 points, devançant de six unités le 9e et premier potentiel reléguable, en l'occurrence, l'IRB El Kerma.

APS

SARRI LIBÉRÉ DE SON CONTRAT

La Juventus a décidé de verser 2,5 M€ à son ex-coach Maurizio Sarri afin que la 3ème année du contrat qui les lie ne démarre pas automatiquement. Ce paiement libère donc l'entraîneur toscan de son engagement avec la Vieille Dame. Il avait signé pour 3 ans en juin 2019 avant d'être limogé en août 2020.



MKHITARYAN PROLONGE AVEC L'AS ROME

Le milieu de terrain arménien a prolongé son contrat avec le club italien. Il est lié à la Roma jusqu'en 2022.

Henrikh Mkhitaryan prolonge l'aventure en Italie ! Le milieu de terrain, arrivé à la Roma en 2020 en provenance d'Arsenal, a signé un nouveau contrat avec le club, jusqu'en juin 2022. Le club l'a officialisé dans un communiqué. José Mourinho, le nouvel entraîneur de la Roma aurait poussé pour cette signature, lui qui a déjà entraîné l'arménien à Manchester United.

Auteur d'une belle saison, ponctuée de 13 buts et 11 passes décisives, le joueur aurait hésité à prolonger avec le club, lui dont les rapports avec José Mourinho était difficile à United. Rassuré par son coach, l'arménien sera une pièce maîtresse pour la Roma la saison prochaine.

MBAPPÉ LÂCHE UN ÉNORME INDICE SUR SON AVENIR !

Alors qu'il est régulièrement annoncé partant pour le Real Madrid, Kylian Mbappé s'est livré sur sa volonté de continuer de développer la Ligue 1 au PSG.

L'avenir de Kylian Mbappé fait couler beaucoup d'encre dans la presse en raison de sa situation contractuelle. Pour rappel, l'engagement du champion du monde envers le PSG prendra pour le moment fin en juin 2022 et rien ne laisse entendre qu'une prolongation soit en passe d'être signée. Au contraire, la presse espagnole s'est même enflammée ces derniers jours, par le biais d'Ok Diario, en révélant que l'arrivée de Mbappé cet été était escomptée au Real Madrid avant celle d'Erling Braut Haaland en 2022. Les dirigeants du Real Madrid attendraient même du clan Mbappé qu'il ne s'entende pas avec le PSG pour prolonger son contrat actuel. Cependant, un départ du Paris Saint-Germain à l'intersaison ne serait pas forcément entériné. Du moins, du point de vue de Kylian Mbappé.

Et si Kylian Mbappé était devenu trop grand pour la Ligue 1 ? C'est la question qui lui a été posée au cours d'un entretien accordé à Esquire. Un sentiment que ne partage pas vraiment l'attaquant du PSG qui a montré tout son engagement envers son championnat. « La France n'est pas le meilleur championnat du monde, mais c'est ma responsabilité, en tant que joueur phare, d'aider le championnat à se développer ». Reste à savoir si Mbappé sera au PSG pour aider la Ligue 1 à se développer la saison prochaine.

SANCHO AURAIT TRANCHÉ POUR SON AVENIR !

L'ailier du Borussia Dortmund aurait décidé de signer à Manchester United, malgré une tentative de dernière minute de Chelsea.

Jadon Sancho veut signer à Manchester United ! Selon The Athletic, malgré l'intérêt de Chelsea, c'est bel et bien dans le nord de l'Angleterre que souhaiterait s'installer Jadon Sancho. Le virevoltant ailier anglais se serait même déjà mis d'accord avec le club mancunien. Appelé par Gareth Southgate pour disputer l'Euro, Jadon Sancho sort d'une grande saison avec le Borussia Dortmund, et attire les convoitises.

Reste désormais à convaincre Dortmund, qui espère récupérer au moins 80 millions d'euros pour son joyau. Auteur de 8 buts et 12 passes décisives cette saison, Jadon Sancho souhaiterait revenir en Angleterre. Affaire à suivre.



LACROIX PISTÉ PAR LEIPZIG

Vendredi, le défenseur central Ibrahima Konaté a officiellement quitté le RB Leipzig pour Liverpool dans le cadre d'un transfert estimé à 35 millions d'euros. Et pour remplacer le jeune talent français, le club allemand pense au joueur de Wolfsburg Maxence Lacroix (21 ans, 30 matchs et 1 but en Bundesliga cette saison), d'après les informations de Sky Allemagne ce lundi. Auteur de superbes performances sur cet exercice avec le récent 4e de Bundesliga, l'ancien Sochalien dispose d'un contrat jusqu'en juin 2024 et ses dirigeants refusent de le céder pour moins de 30 millions d'euros. Totalement séduit et convaincu par le profil du Tricolore, Leipzig devrait passer concrètement à l'offensive sur ce dossier dans les prochains jours.

Lukaku élu meilleur joueur de Serie A

Champion d'Italie avec l'Inter Milan, Romelu Lukaku (28 ans) a reçu une nouvelle récompense, cette fois individuelle. L'attaquant belge, auteur de 24 buts et 10 passes décisives, a été élu meilleur joueur de la saison en Serie A. Un résultat difficile à contester tant l'avant-centre a brillé tout au long de l'exercice.

A noter que dans les autres catégories, le buteur de la Fiorentina Dusan Vlahovic (21 ans, 37 matchs et 21 buts en Serie A cette saison) termine avec le titre de meilleur espoir. Tandis que le trophée du meilleur gardien revient au Milanais Gianluigi Donnarumma (22 ans, 37 matchs en Serie A cette saison).



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS
 Directeur général, responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
A. CHERBAL
 «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.
 Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES AÉRIENNES

Arrivée à Alger du premier vol avec 299 passagers à bord

299 passagers Algériens sont arrivés mardi à Alger en provenance de la France après une longue absence imposée par la fermeture des frontières aériennes, le 19 mars 2020, suite à la pandémie du Covid-19.

Les voyageurs, transportés de l'aéroport d'Orly (Paris) vers l'aéroport Houari Boumediène à bord d'un Airbus A 330-200, auront à passer un test PCR, avant d'être orientés vers un confinement de 5 jours dans des hôtels choisis par le ministère du Tourisme, a expliqué le porte parole d'Air Algérie Amine Andaloussi. Un premier départ Alger-Paris a été effectué la matinée avec une soixantaine de voyageurs à bord, a-t-il précisé. La réouverture partielle de l'espace aérien, à compter de ce mardi, a été décidée le 16 mai par le Conseil des ministres suite à l'amélioration de la situation épidémiologique dans le pays. Cette décision s'accompagne d'une réduction des frais de confinement obligatoire et d'une exonération pour les étudiants et les personnes âgées à faible revenu. Selon le porte parole d'Air Algérie, la reprise partielle des vols à l'international obéit à des conditions strictes "rigoureuses". Les voyageurs devant rentrer au pays sont appelés à effectuer deux tests PCR, outre celui imposé à l'arrivée à l'aéroport. Ainsi, un premier PCR doit être effectué du



rant les 36 heures avant l'embarquement et un autre à la fin de la période de confinement, fixée à 5 jours mais renouvelable en cas de PCR positif. Ainsi, en plus d'un billet d'avion confirmé sur le vol réservé, les personnes de plus de 12 ans "doivent être munis d'un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures avant la date de départ (en langue Arabe, française ou anglaise), à présenter à l'enregistrement et à remettre à l'arrivée". Cette réouverture partielle des frontières aériennes ne concerne, d'après le même responsable, que "les personnes qui sont dans l'extrême urgence" "Ce sont généralement des gens qui veulent être au chevet d'un parent malade ou des opérateurs venus pour des voyages d'affaires", a-t-il indiqué.

Interrogée sur le nombre des voyageurs par avion et si la règle d'un

siège sur deux allait être imposée, il a rappelé que la compagnie nationale se conforme aux règles de l'Association de transport aérien international (IATA) dont elle est membre. "Cette organisation internationale préconise l'occupation totale des sièges par les voyageurs du fait que le risque de contamination au sein de l'avion est quasiment nul: les appareils sont dotés d'un système pour nettoyer l'air, le même qu'on retrouve dans les blocs opératoires", a-t-il soutenu. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné dimanche, en Conseil des ministres, de baisser de 20% les frais d'hébergement pour les Algériens de retour au pays. Ainsi, les frais de confinement, fixés initialement à 41.000 DA, ont été réduits à 33.000 DA. Ils sont payables selon l'équivalent en monnaie étrangère et couvrent les frais de

transport vers le lieu du confinement, l'hébergement de 5 nuitées en pension complète et le test COVID prévu à la fin du confinement. M. Tebboune a également ordonné de dispenser les étudiants et les personnes âgées à faible revenu de payer les frais d'hébergement relatifs à l'isolement. L'exonération des frais de confinement est cependant appliquée dans la limite de deux enfants de moins de 12 ans par famille, selon Air Algérie. Samedi, Air Algérie avait dévoilé le programme de vols et les tarifs des voyages internationaux, avec un vol Constantine-Tunis-Constantine tous les vendredis, Alger-Istanbul-Alger tous les dimanches, Alger-Paris (ORLY)-Alger tous les mardis et jeudis, Alger-Marseille-Oran tous les samedis et Alger-Barcelone-Alger tous les mercredis.

Concernant les tarifs (Aller-Retour en TTC), le vol vers Tunis est fixé à 591 dinars tunisiens, celui d'Istanbul à 686 dollars, celui de Paris à 518 euros, celui de Marseille à 591 euros et celui de Barcelone à 317 euros.

PÉTROLE

Le Brent frôle les 71 dollars à Londres

Les cours du pétrole poursuivent mercredi leur progression, au lendemain d'un sommet de l'Opep+ qui a confirmé le maintien de l'ouverture progressive des robinets d'or noir de l'organisation élargi d'ici juillet.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 70,90 dollars à Londres, en hausse de 0,93% par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril de WTI pour le mois de juillet gagnait 0,75% à 68,23 dollars.

La veille, le Brent s'est arrêté à quatre centimes de son précédent plus haut du 8 mars avant de refluer quand le WTI est revenu à un prix plus vu depuis le 23 octobre 2018. "Les prix du pétrole conservent leurs gains", constate Naeem Aslam, analyste, au lendemain du sommet de l'Opep+. Les membres

de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs dix alliés, unis depuis fin 2016 par l'accord Opep+, ont décidé mardi de se conformer à la politique d'augmentation progressive de la production de pétrole convenue en avril.

Cette stratégie consiste en un retour prudent et par palier depuis mai d'un total de près de 1,2 million de barils par jour supplémentaires, auquel s'ajoute le volume d'un million de barils qui avait été retiré volontairement par Ryad en début d'année. Les quotas à partir du mois d'août n'ont pas été abordés, le groupe préférant repousser cette décision au prochain sommet, le 1er juillet. Les vingt-trois producteurs "souhaitent ramener l'offre de pétrole au niveau antérieur à la pandémie de Covid-19

mais ils comprennent également qu'ils doivent faire preuve de patience tant que la menace du variant indien est toujours d'actualité", ajoute M. Aslam. Ne pas augmenter trop rapidement l'offre a aussi pour effet de soutenir les prix et de se donner une marge de manœuvre si l'Iran, pays fondateur de l'organisation aujourd'hui exempté de quota, venait à être de nouveau autorisé à exporter son pétrole, toujours sous embargo américain, et donc augmenter drastiquement sa production.

"Le groupe de producteurs n'est pas le seul à ouvrir les robinets", note Stephen Brennock, de PVM, qui souligne que les prix actuels encouragent les Etats-Unis, premier producteur mondial, mais aussi le Canada, le Brésil et la Norvège à pomper davantage.

ALGÉRIE-TOGO

M. Boukadoum s'entretient avec son homologue togolais sur les développements de la situation dans la région

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu, mercredi, avec son homologue togolais, Robert Dussey sur les derniers développements enregistrés dans la région, notamment dans la République du Mali. "L'échange de vues et la coordination des positions autour des derniers développements enregistrés dans la région, notamment dans la République du Mali ont été les principaux axes de mon entretien téléphonique avec mon homologue et mon cher frère, Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères de la République du Togo", a écrit M. Boukadoum dans un tweet. La situation s'est aggravée au Mali après que le président de la transition, Bah N'daw et son Premier Ministre, Moctar Ouane, aient été démis de leurs fonctions à la fin mai dernier, un évènement qui avait marqué le deuxième changement anticonstitutionnel opéré par le colonel Assimi Goïta à Bamako en 9 mois. L'Algérie avait exprimé son "ferme rejet" de toute action visant à changer le gouvernement au Mali par la force, appelant les acteurs maliens à privilégier le dialogue pour un déroulement paisible et pacifique de la transition, avait indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHE Vers le financement de 150 projets de recherche/an

La directrice de l'Agence thématique de recherche en sciences et technologie (ATRST), Linda Boutekrabte a dévoilé, mardi à Blida, que le nombre de projets à financer par le Fonds national de la recherche scientifique et du développement technologique est d'environ 150 projets/an.

"Près de 750 projets de recherche seront financés par le Fonds national de recherche scientifique et du développement technologique, avec une moyenne de 150 projets/an et un financement d'une valeur de cinq millions de dinars pour chaque projet", a indiqué à l'APS, Mme Boutekrabte en marge des travaux d'une rencontre régionale ayant réuni des enseignants chercheurs et des partenaires économiques, à l'université Saâd Dahleb de Blida.

Elle a expliqué que les projets bénéficiaires de ce financement "sont ceux présentant des solutions techniques efficaces et réalistes aux problèmes posés par les partenaires économiques. Soit des problèmes relatifs à trois axes prioritaires liés à la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la santé du citoyen", a-t-elle précisé.

La même responsable a fait part de l'organisation, à l'initiative du ministère de l'Enseignement supérieur et en coordination avec différents départements ministériels, d'une série de rencontres, depuis le 30 mai écoulé, entre des enseignants universitaires et des opérateurs économiques, dans l'objectif, a-t-elle dit, d'"examiner les problèmes et besoins du mar-

ché du travail qui seront pris en considération lors de l'élaboration de recherches scientifiques, pour proposer de solutions techniques et réalistes", a-t-elle observé.

Mme. Boutekrabte a signalé, à ce titre, la sélection d'Alger, Boumerdes et Blida, comme wilayas modèles pour l'examen des préoccupations et problèmes du partenaire économique dans la région Centre du pays. Des rencontres régionales similaires sont programmées dimanche et lundi prochains, à Oran, au même titre que dans des wilayas du Sud, à l'instar de Biskra et Ouargla, avec la possibilité de les élargir à Bechar, a-t-elle fait savoir.

Dans son intervention à l'occasion, le président du Club des entrepreneurs et investisseurs de la Mitidja (CEIM), Kamel Moula, a loué ce type de rencontres qui permettent "de rapprocher nos points de vue avec l'université, tout en offrant l'opportunité aux opérateurs économiques d'exposer leurs doléances, en vue de leur prise en charge par les chercheurs, à travers la réalisation de recherches englobant des solutions réalistes, au lieu de recherches purement académiques qui ne verront jamais le jour", a-t-il souligné. Cette rencontre régionale a donné lieu à la tenue de trois ateliers englobant chacun six éléments, représentant le partenaire économique et social, des enseignants universitaires et des chercheurs, dans le but d'examiner les différents problèmes et besoins du marché de l'emploi dans la région Centre du pays.

ARMÉE-COMMUNICATION

Biskra : journées d'information sur le Centre de formation des troupes spéciales chahid Saïd Benchayeb

Des journées d'information sur le centre de formation des troupes spéciales (CFTS) chahid Saïd Benchayeb, relevant de la 4^{ème} région militaire, ont été ouvertes, mardi, au musée régional du moudjahid et colonel Mohamed Chaabani de Biskra. "Cette manifestation inscrite dans le cadre de la politique de communication de l'Armée nationale populaire en vue de renforcer le rapport armée-nation vise à présenter le

haut niveau de formation et d'instruction dispensées par ce Centre ainsi que ses cadres et le matériel permettant d'assurer aux stagiaires une formation qui les habilite à assumer leurs futures missions avec habileté", a affirmé le colonel Rabah Lekchiri, commandant du secteur militaire de Biskra, au cours de la cérémonie d'ouverture qu'il a présidée au nom du commandant de la 4^{ème} Région militaire.

Le public découvrira, au travers d'ateliers et d'une exposition de photographies et de fiches de présentation, les différentes étapes de la formation scientifique et physique assurées par le Centre de formation des troupes spéciales et les possibilités pour les jeunes de l'intégrer. Les visiteurs verront également de près le matériel, les équipements et les armes utilisées lors des interventions des éléments des troupes

spéciales et recevront des explications fournies par les cadres et les officiers du CFTS parallèlement à des exhibitions militaires, avec et sans armes, ainsi que des démonstrations d'arts martiaux. Ouvertes en présence des autorités de wilaya, ces journées d'information organisées par le Commandement des forces terrestres se poursuivront jusqu'au 3 juin.